HERICOURT

notre ville

JUIN • JUILLET • AOÛT 2023

www.hericourt.com Passerelle liaison centrale cyclable rue des Prés.

Aménagement Faubourg de Belfort page 02 La grande boucle paysagère pages 12 Diversifier les ressources en eau page 24 VILLE D'HERICOURT TRAVAUX

FAUBOURG DE BELFORT : POURSUITE DU PROGRAMME D'EMBELLISSEMENT

La poursuite des travaux d'aménagement du Faubourg de Belfort a commencé. Un nouveau programme en deux tranches pour embellir l'accès au centre ville, sécuriser les déplacements des piétons, des cyclistes et ralentir la circulation automobile.



Ce programme de rénovation urbaine concerté avec les riverains complète les travaux qui ont été conduits il y a quelques mois entre le giratoire du Leclerc et le giratoire de Brevilliers. L'emprise de ce nouveau chantier en deux tranches s'étend du giratoire du Leclerc à l'avenue du Mont-Vaudois, soit une longueur de 1050 mètres linéaires. La première tranche (2023) concerne le segment entre le giratoire du Leclerc et l'avenue Léon Blum soit 625 mètres linéaires. La seconde tranche (2024) est comprise entre l'avenue Léon Blum et l'avenue du Mont-Vaudois soit 525 mètres linéaires

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS ET LIMITER LA VITESSE.

Le principal objectif de cet aménagement vise à limiter les excès de vitesse des automobilistes et de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes.

Le profil-type de la voie sera le suivant :

- Une chaussée de 6 mètres de largeur.
- Une bande cyclable en site propre de chaque côté de la voie de 2 mètres de largeur.
- Un trottoir de chaque côté de la voie de 1,90 mètre de largeur.
- Une bande espace vert de 2 mètres de largeur qui permettra d'infiltrer

les eaux de pluie collectées sur la chaussée.

RÉFECTION ET MODERNISATION DES RÉSEAUX.

Au préalable de ces deux opérations d'aménagement distinctes, il s'est révélé nécessaire de reprendre les réseaux eau potable, eau pluviale et assainissement. En effet ces réseaux présentent en plusieurs secteurs un état précaire avec des déformations, des problèmes de diamètre, des effondrements et des fissures.

Le plan de financement prévisionnel de la première tranche (Travaux d'aménagement et réseau eau pluviale) est le suivant :

DEPENSES (HT)	1 250 000 €
TRAVAUX	1 180 600 €
MAITRISE D'OEUVRE	41 300 €
IMPRÉVUS	28 100 €

RECETTES (HT)		1 250 000 €
ETAT (DETR)	30 %	375 000 €
RÉGION BFC	20 %	250 000 €
EUROPE (FEDER	9,2 %	115 000 €
FONDS VERTS	20 %	250 000 €
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	0,8 %	10 000 €
VILLE HÉRICOURT	20 %	250 000 €

La ville d'Héricourt veut poursuivre son développement équilibré et apaisé pour tous les habitants. Héricourt est la tête de pont du Pays d'Héricourt, mais elle a refusé dans la période récente trois projets d'ampleur.

Elle a refusé les propositions de développement d'un parc photovoltaïque de 20 hectares sur la forêt de Bussurel.

Elle a refusé l'implantation d'une boulangerie « Marie Blachère » qui aurait détruit les emplois chez plusieurs artisans boulangers locaux.

Elle a refusé la création d'un parc éolien sur la forêt de Salomon, de la Rouchotte et de Bussurel.

En préservant son cadre de vie, elle entend poursuivre un développement harmonieux qui s'appuie sur la renaturation de ses espaces publics (place du marché, secteur de l'exusine Packmat), la renaturation de l'entrée de ville (faubourg de Belfort) elle veut offrir en centre ville un espace nature en contact avec le parc urbain réalisé il y a deux ans.

En symbiose avec la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt plusieurs projets culturels sont toujours à l'ordre du jour.

C'est tout d'abord la rénovation énergétique de la Médiathèque Intercommunale François Mitterrand qui sera engagée en octobre ainsi que le transfert provisoire des services du livre au sein de l'ex magasin DIA, futur siège de la CCPH.

Trois projets culturels majeurs sont toujours d'actualité :

- La réalisation du multiplexe cinéma par un groupe français privé, d'ici quelques mois
- Le lancement dans quelques semaines de la construction du Centre Régional des Arts du Cirque, l'un des sept centres de ce type en France.
- L'élaboration de la salle des musiques actuelles.

Ces trois équipements ont un caractère métropolitain, ils concernent non seulement tous les habitants du Pays d'Héricourt mais également pour le cinéma, les 200 000 habitants de l'aire géographique qui seront plus proches de ce lieu pour voir les films avec un potentiel de près de 300 000 spectateurs par an.

Pour le Centre Régional des Arts du cirque, cet équipement a une dimension régionale voire nationale puisque c'est le septième centre de ce type qui verrait le jour en France.

Enfin la salle es musiques actuelles rayonnera sur toute l'Aire



Urbaine grâce à une structure associative qui a conquis depuis 20 ans le public très attaché au Catering Café.

Le dynamisme culturel de la ville s'étoffe au fil des ans grâce aux spectacles et concerts de l'Ecole de musique, les spectacles proposés au public au cours du mois de mai : les grandes duchesses de Gerolstein par le Chœur Choreia, les Crazy Monday, les burlesques ainsi que l'atelier Folk ont connu un vif succès.

Deux autres spectacles de variétés françaises ont été programmés à la Cavalerie, un concert hommage à Daniel Balavoine qui a eu lieu le vendredi 02 juin 2023 et un concert hommage à Johnny Hallyday pour la rentrée, le vendredi 15 septembre 2023.

Six concerts se dérouleront dans le cadre des « Terrasses de l'Eté », de la musique pour tous les goûts.

Bien condialement Ruckalter

Un bel été à toutes et à tous!

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la Communauté
de Communes du Pays d'Héricourt

Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président Luc BOULLEE Maire de Verlans.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité: Frédéric LOCH

Crédits photos : Frédéric LOCH - Jean-Louis DANNER

Impression: Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal: JUIN 2023

VILLE D'HERICOURT **TRAVAUX**

UN MILLION D'EUROS POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE.

L'entretien de la voirie communale constitue le poste principal du budget communal. La sécurité des usagers demeure une priorité.

Les travaux de voirie sont effectués sur la base d'un marché à bon de commande passé pour trois années.

réfection dans le cadre du marché à bon de commande qui a été conclu pour trois années de 2023 à 2025. Ces L'entreprise Eurovia réalise l'ensemble travaux concernent les rues, les trottoirs de ces travaux d'entretien et de et autres traitements de surfaces. Nous

vous présentons ci-dessous une liste de photographies des rues qui ont été concernées par ces travaux. Cette liste est non exhaustive.



Faubourg de Montbéliard



Chemin du Mont-Vaudois



Impasse des Grands champs (Bussurel)



Rue de l'Etang (Bussurel)



Rue du 47^{ème} RA



Rue des Lilas



Impasse Bellevue



Impasse clôs du Château



Impasse des Grands Champs (Bussurel)

VILLE D'HERICOURT TRAVAUX



Rue Condorcet



Rue de la Tuilerie



Rue des Arts



Rue des Aulnes



Rue des Polognes



Rue des Prés



Rue du 47^{ème} RA



Rue du Temple (Bussurel)



Rue Pierre et Marie Curie (piste cyclable)



Rue Pierre et Marie Curie (liaison cyclable)



Rue Gaulier Création parking



Tavey

AFFOUAGE 2023 - 2024.

Sont admises au partage de l'affouage les personnes ayant domicile fixe et réel dans les communes d'Héricourt, de Tavey ou de Bussurel (exclusion des résidences secondaires), à raison d'un lot par foyer, et pouvant attester avoir un système de chauffage au bois.

L'affouage sera constitué de bois de chauffage dont les quotités attribuées aux affouagistes resteront dans les limites acceptables de satisfaction des besoins domestiques.

Selon délibération 083/2017 du 2 octobre 2017, cette quotité est arrêtée

annuellement par le maire après avis de la Commission des forêts.

La redevance sera calculée au prix unitaire du stère (pour information, 2022/2023 = 8.00 € ttc /stère) multiplié par le nombre de stères réellement fabriqués. Les personnes bénéficiaires des minima sociaux pourront se voir allouer gratuitement l'équivalent de 10 stères de bois maximum sur la quantité qu'elles auront façonnée (sous réserve qu'elles produisent une attestation, un certificat de non imposition à l'impôt sur le revenu et qu'elles ne disposent pas d'autres ressources).

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou sur le site internet www.hericourt.com du 1^{er} juin 2023 au 15 octobre 2023.

<u>Calendrier 2023/2024 :</u>

- Dépôt des inscriptions : du 1er juin au 15 octobre 2023
- Tirage au sort : décembre 2023 / janvier 2024
- Façonnage terminé avant le 15 avril 2024
- · Débardage : avant le 31 août 2024.

DES RÉSEAUX ENTRETENUS POUR UN SERVICE DE QUALITÉ.

Le programme de rénovation des réseaux eau et assainissement se poursuit. Il vise à remplacer les canalisations en fonte grise en état précaire par des canalisations en fonte ductile plus résistantes.



Au programme de cette année 2023, la rue des Lilas, la rue des Cités Dolfuss, la rue des Polognes et le faubourg de Belfort.

LA RUE DES LILAS.

Rue des Lilas, la conduite d'eau potable et le collecteur unitaire ont été remplacés. Le coût total de ces deux opérations s'est élevé à 75 000 € HT. Cette dépense est subventionnée à 70 % par l'Etat (Dotation Equipement Territoire Ruraux) et le Conseil

Départemental de la Haute-Saône pour un montant de 52 500 €. La charge pour la ville d'Héricourt s'élève à 22 5 00 € (30 %).

LA RUE DES CITÉS DOLFUSS.

Les travaux sur la rue des Cités Dolfuss consisteront au remplacement de la canalisation d'eau potable, de la séparation des eaux usées et des eaux de pluie et de la création d'une bordure d'arrêt pour mieux capter les eaux de pluie. Le chantier sera réalisé en deux tranches en fonction des contraintes liées à la circulation. Le remplacement de la conduite est estimé à 90 000 € HT. Cette dépense sera su ventionnée à 70 % soit 63 000 €, la ville d'Héricourt financera à hauteur de 30 % soit 27 000 €.

Le coût des travaux d'assainissement sont évalués à 85 000 € ; comme précédemment cette dépense sera subventionnée.

250 000 € ont été investis rue des Lilas et rue des Cités Dolfuss pour moderniser les réseaux eau et assainissement. Cette investissement permettra de réduire les pertes en eau et favorisera le bon fonctionnement de la station d'épuration.

VILLE D'HERICOURT TRAVAUX

LA GRANDE FONTAINE FAIT PEAU NEUVE.

Emblématique du patrimoine héricourtois, la grande fontaine a bénéficié à l'automne 2022 d'une cure de jouvence. Le beau lavoir autrefois très utilisé a retrouvé son lustre d'antan.



Construite au début du XIX^{ème} siècle, la fontaine-lavoir était autrefois placée entre le bâtiment de l'Hôtel de Ville et ce qui est aujourd'hui le magasin Calista, sur une source qui ne tarissait jamais. Aux environs de 1900 le niveau de la source qui baissait beaucoup en été ne permettait plus d'abreuver le bétail. C'est pourquoi il fut décidé de la déplacer pour atteindre la source cinquante ou soixante centimètres

plus bas. L'espace dégagé entre la Mairie et le magasin Calista fut ensuite transformé en place de marché.

UNE FONTAINE LAVOIR RICHE D'HISTOIRE RÉNOVÉE.

L'entreprise d'insertion professionnelle Erige, domiciliée à Valentigney, a été mandatée pour effectuer ce chantier de rénovawtion. Les travaux ont été réalisés en plusieurs étapes sur une durée de deux mois. Tout d'abord les blocs de pierre de taille en grès qui soutiennent la charpente ont été remplacés les peintures des gardes corps et des poteaux de charpente en fonte ont été refaites et pour terminer les marches d'accès ont été rénovées.

Les travaux ont duré deux mois et ont coûté 47 775 €

L'EGLISE SAINT-CHRISTOPHE ET LA TOUR DU CHÂTEAU PROTÉGÉS CONTRE LES ORAGES.

Vétustes, radioactifs et endommagés les paratonnerres de l'église Saint Christophe et de la Tour du Château ont été remplacés le 25 octobre 2022.

Cette opération spectaculaire a été effectuée par l'entreprise Prêtre et Fils de Mamirolle (25) Une nacelle permettant un travail jusqu'à 65 mètres de hauteur a été nécessaire pour ces deux opérations. Après dépose, les anciens paratonnerres ont été pris en charge par l'agence nationale des déchets radioactifs et acheminés dans un centre de traitement agréé. Le coq de l'église a été déposé et reposé le temps de l'adapter aux normes en vigueur du nouveau paratonnerre.





UNE CHAUFFERIE BOIS AU QUARTIER DES CHENEVIÈRES.

La Commune d'Héricourt envisage la création d'une chaufferie bois au quartier des Chenevières. Un nouveau réseau de chaleur pour desservir les immeubles collectifs et les bâtiments publics.



Cette future chaufferie bois devrait permettre de desservir les immeubles collectifs gérés par le bailleur social Habitat 70 ainsi que des bâtiments publics comme le Collège Pierre et Marie Curie, le Centre sportif Intercommunal André Girard, le Centre Médico Social, le groupe scolaire Robert Ploye et l'espace Jean Ferrat ainsi que d'autres bâtiments privés (boulangerie pharmacie...)

UNE OPÉRATION D'ENVERGURE POUR DES ÉCONOMIES D'ENVERGURE.

Afin de concrétiser cette opération - L'étude économique et les d'envergure, la Commune d'Héricourt

a adhéré à la Société Publique Locale « Territoire 70 » qui lui apportera assistance sur l'étude préopérationnelle du projet de chaufferie au quartier des Chenevières.

Cette étude pré-opérationnelle comprend:

- L'analyse réglementaire et foncière du site,
- L'analyse des clients potentiels et les possibilités de raccordement,
- Un pré dimensionnement de la chaufferie,
- financements potentiels

mobilisables.

- L'élaboration des dossiers de subvention.
- -La préparation de la future concession de service public pour la réalisation des travaux.

Le montant forfaitaire de cette étude est de 51 600 €, il se répartit comme suit 25 600 € ht pour la SPL « Territoire 70 » et 25 600 € ht pour la rémunération du ou des bureaux d'études.

Les travaux sont prévus de commencer en 2025 - 2026.

La Commune d'Héricourt souhaite initier une étude de faisabilité en vue de la création d'un réseau de chaleur au quartier des Chenevières. Ce réseau serait alimenté par une chaufferie mixte avec majoritairement des énergies renouvelables. Cette étude sera financée comme suit :

- Banque des territoires pour 7740 € (15 %)
- ADEME pour 13 000 € (25 %)
- Conseil Départemental de la Haute-Saône pour 15 380 € (30 %)
- Ville d'Héricourt pour 15 380 € (30 %)

HABITAT 70 INVESTIT 4,5 MILLIONS D'€UROS À HÉRICOURT.

Dans le cadre de la convention d'utilité publique contractualisée avec l'Etat, Habitat 70 a programmé à Héricourt la rénovation de 96 logements. Un programme ambitieux pour des logements plus confortables et moins énergivores.



Ce programme de réhabilitation concerne 48 logements collectifs et 4 logements individuels pour 1 368 673 € de travaux, rue du docteur Gaulier et 21 logements, rue Bel Air au quartier des Chenevières, pour 2 994 324 € de travaux.

Ces travaux visent à atteindre systématiquement le niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC) rénovation. Ce programme ambitieux est financé par la région Bourgogne Franche-Comté (dispositif Effilogis), et l'Europe (Fond Européen Développement Régional), il profite aussi des dispositifs de dégrèvement des taxes foncières. Le reste du financement est apporté

par des fonds propres d'Habitat 70 et le recours à l'emprunt.

Programme de rénovation des logements individuels de la rue Gaulier et de la rue Bel Air (liste non exhaustive):

- Remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures.
- Mise en place de volets roulants, électrification des volets roulants des séjours et d'une chambre,
- Réalisation d'une Isolation Thermique par l'extérieur pour l'ensemble des bâtiments, avec la pose d'un isolant par l'extérieur et finition par un enduit
- Remplacement des tuiles et reprise des avants toits et zinguerie pour

l'ensemble des bâtiments,

- Dépose des souches de cheminées non utilisées,
- Mise en place et /ou compléments de vannes thermostatiques dans les logements
- Réfection électrique de l'ensemble des logements,
- Equipement, embellissement, sols : selon le souhait du locataire, la baignoire peut être remplacée par une douche.
- Mise en place et /ou compléments de vannes thermostatiques dans les logements
- Mise en place d'installations de télévision par réception satellite.

Les travaux prévus permettront d'atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation rénovation. Les travaux d'isolation ont pour but d'apporter plus de confort et de diminuer les charges de chauffage. Avec ces travaux, une réduction de l'ordre de plus de 30 % de la facture peut être envisagée (selon étude thermique théorique à conditions climatiques égales et sans hausse du prix de l'énergie).

N° 14 printemps 2023 • page 1

BUDGET COMMUNAL 2023

1. GEL DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX POUR LA DOUZIEME ANNEE CONSECUTIVE.

La crise sanitaire continue d'impacter les finances communales, néanmoins la situation financière de la Commune reste saine. Comme lors des précédents exercices, le budget 2023 a été construit avec le souci de maitriser les dépenses sans augmenter les taux d'imposition fixés par la Commune.

Le recensement de la population fait état de 10 862 habitants au 1^{er} Janvier 2023. La stabilité du nombre d'habitants, à l'opposé des villes de l'Aire Urbaine, confirme l'attractivité de notre Cité qui poursuit ses programmes de développement de l'habitat, qui développe ses services publics et privés et qui soutient activement le développement économique notamment aux Guinnottes.

2. DES INVESTISSEMENTS CONSEQUENTS POUR DES OBJECTIFS AMBITIEUX.

Le programme d'investissements de la Ville d'Héricourt s'inscrit dans les dispositifs nationaux tels que le Plan de Relance, le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRT, le programme Petite Ville de Demain, le Fonds Vert... Le programme pluriannuel d'investissements (2023-2025) est orienté autour de thématiques principales qui sont déclinées dans la liste ci-dessous :

2023 :

- Aménagement de la gare routière et site Packmat : 1 500 000 €
- Requalification Faubourg de Belfort / Avenue Jouhaux (1^{ère} tranche): 1 200 000 €
- Réhabilitation Fort du Mont-Vaudois (14ème tranche sur 3 ans): 93 000 €
- Liaison cyclable Montbéliard (1ère tranche) : 400 000 €
- Etang communal : 260 000 €
- Aménagements cyclables intra muros : 800 000 €

2024

- Parc écologique de la Lizaine : 200 000 €
- Restructuration de la place du marché : 1 200 000 €
- Requalification Fb Belfort / Av Jouhaux (2^{ème} tranche): 1000 000 €

2025 :

Chaufferie bois quartier Chenevières : 5 000 000 €

2023 - 2025

• Entretien annuel de la voirie) : 1 000 000 € par an

Pour la période 2023 – 2025, 17 millions d'euros seront investis, ces investissements seront subventionnés à hauteur de 70,5 % soit 12 millions d'euros par l'Etat, la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département de la Haute-Saône.

UN EMPRUNT DE 500 000 € POUR POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.

La Ville a contracté un emprunt de 500 000 € auprès du Crédit Agricole. La durée est de 15 ans, avec un taux d'intérêt de 3.25 %.

DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LES ANNEES A VENIR (2023 -2024)

A-POURSUIVRE LA REQUALIFICATION DU CŒUR DE VILLE

Le remodelage et la requalification esthétique et urbaine de la place du marché, des espaces du DIA et des espaces de l'entreprise PACKMAT, transférée en mars 2022 aux GUINNOTTES 2. A l'issue du concours d'urbanisme lancé en 2022, le programme sur ces espaces a été confirmé comme suit :

- Requalification de la place du marché (2024)
- Implantation du siège de la CCPH et d'un grand Service Public Industriel et Commercial (40 emplois) sur les espaces du DIA (2023)
- Implantation d'une gare routière sur l'espace libéré par PACKMAT (2023)
- · Renaturation et création d'ilots de fraicheu
- Création de la portion de la dorsale cyclable du centre-ville. En 2023, lancement de la requalification complète de l'entrée de ville depuis le rond point du Leclerc jusqu'à la salle WISSANG. Ce projet en deux tranches valorisera les commerces d'entrée de ville. Il complète le programme réalisé en 2019 entre l'entrée de Brevilliers et le rond point du Leclerc. La première tranche de travaux est estimée à 1,2 million d'Euros (rond point du Leclerc carrefour rue Léon Blum). Enfin, les travaux sur le cœur historique (tranche 1) se termineront avec la requalification de la rue des Arts.

B-DEVELOPPER LES PRATIQUES CULTURELLES POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE LA VILLE CENTRE.

Le dynamisme de l'école de musique et de la médiathèque, nous invite à étoffer et renforcer l'offre culturelle de la Ville Centre et de la Communauté de Communes avec la création de trois nouveaux équipements culturels majeurs à vocation métropolitaine et régionale :

- Le premier d'entre eux : le cinéma multiplexe (5 salles) porté par un promoteur privé avec la mise en place d'un projet culturel local pour le cinéma scolaire (recrutement d'un animateur pour l'éducation à l'image)
- Un centre de formation des arts du cirque à vocation régionale construit par la CCPH avec un conventionnement avec l'Odyssée du Cirque et la Région Franche-Comté.

 Le troisième lieu des musiques actuelles de l'aire urbaine construit par la CCPH pour compléter les deux autres scènes (MOLOCO à AUDINCOURT, LA POUDRIERE à BELFORT) : le CATERING CAFE constituera le 3ième pôle des musiques actuelles métropolitaines.

C-CONSTITUER UNE MOSAIQUE ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE DE 26 HECTARES RIVES SUD DE LA PLAINE DE LA LIZAINE.

Après avoir acquis en 2000 la friche humide du Moulin à BUSSUREL (2 hectares), en 2008 l'espace écologique du Clos du Breuil (30 ares) et en 2018 la plaine humide de la Lizaine à côté du parc urbain (8 hectares), nous avons poursuivi les acquisitions foncières en 2021 et 2022 afin de conforter ce projet.

Dès 2023, la ville constituera une mosaïque écologique et paysagère de près de 26 hectares qui bordera la liaison cyclable du Parc urbain qui sera prolongée dès 2023 par un deuxième tronçon d'un kilomètre en direction du SUPER U et par la suite de BUSSUREL – MONTBELIARD.

D- POURSUIVRE LE DEPLOIEMENT DES PISTES CYCLABLES INTRA MUROS

Adopté en 2022 le schéma directeur des pistes cyclables s'est concrétisé avec plusieurs réalisations récentes.

- Avenue de Saint Valbert avec pistes cyclables en site propre de part et d'autre de la chaussée,
- Rue Elion, piétonnisée et aménagée pour la desserte en vélo du Groupe scolaire Grandjean,
- Quartier des Pologne, pose d'une passerelle cyclo piétonnière de 48 mètres de long pour joindre les Cités Dolfus au Centre Ville.

En 2023, sont programmés la création d'une piste cyclable en site propre aux abords du Collège Pierre et Marie Curie, la poursuite de la dorsale à l'arrière du Lycée Aragon en direction de la gare SNCF, la jonction entre Bussurel et Montbéliard et l'aménagement sur l'ancien site PACKMAT.

16 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT PRIVES NOUVEAUX EN 2023 - 2024 SUR LA VILLE D'HERICOURT

Le dynamisme des collectivités locales (Ville et Communauté de Communautés du Pays d'Héricourt) génère un regain des investissements privés sur la ville d'Héricourt.

En 2022, près de 16 millions d'euros d'investissements privés ont été réalisés sur la Ville, principalement dans le domaine économique.

Ainsi la zone d'activité commerciale en Salamon (ex-Norma) est totalement occupée et les nouvelles entités sportives ou commerciales marquent le renouveau évident de cette zone.

En 2023 et 2024, plusieurs autres investissements privés ou publics seront développés :

- Le développement de la Mutualité de Haute-Saône pour 4,5 millions d'euros sur l'ex SUPER U.
- La création du centre Technique de Saulnot pour 3 millions d'euros.
- Le développement de Didier Distribution pour 1,8 million d'euros
- L'extension du LIDL pour 4 millions d'euros
- Le développement d'un service public industriel et commercial pour 3,5 millions d'euros.

LE DYNAMISME DE L'HABITAT.

Les chiffres du recensement sont encourageants, car la population d'Héricourt se stabilise à près de 11 000 habitants. Plus de 25 millions d'euros d'investissements prévus dans l'habitat en 2023.

Héricourt est une ville qui attire par sa situation géographique, son programme d'habitat diversifié et la qualité des services proposés.

Alors que toutes les villes de l'aire géographique connaissent un déclin démographique important, notre attractivité se renforce.

Les programmes d'habitat se poursuivent :

- Notamment à Saint-Valbert au titre des 4 opérations de lotissements lancées soit un investissement total de plus de 20 millions d'euros.
- A la Craie 2, grâce à l'opération pavillons seniors un investissement global de 2,5 millions d'euros.

La préparation de nouvelles opérations :

- 8 logements CARRE de l'Habitat, rue Jean Jaurès, pour 1 million d'euros.
- 12 logements IDEHA sur la friche du Catering Café pour 1,5 million d'euros.

En fin le lancement de l'étude opérationnelle OPAH sur le Centre Ville d'Héricourt doit apporter un soutien financier important pour la rénovation de logements locatifs privés et la lutte contre la vacance de certains ilots urbains.

LA GRANDE BOUCLE PAYSAGÈRE.

Lauréat du concours d'urbanisme lancé par la Commune au mois d'avril 2022, le groupement composé du bureau d'études EVI et du cabinet d'architecture Peter a été chargé de la requalification du secteur de la place du marché et de l'ancienne usine Packmat.



Le jury du concours a retenu ce groupement en raison de la cohérence de son projet par rapport aux objectifs décrits dans le cahier des charges de la Commune.

UN AMÉNAGEMENT EN 4 ÉTAPES.

L'aménagement de ces espaces est programmé en plusieurs tranches distinctes opérationnelles qui feront l'objet de financements séparés :

Création d'une gare routière (2023 - 2024)

- 2. Requalification de la place du marché (2024 2025)
- 3. Création d'une grande promenade (2024 – 2026)
- 4. Traitement et végétalisation des abords (2027)

UNE GARE ROUTIÈRE BIEN ARRIMÉE AU LYCÉE ARAGON.

Sur le site de l'ancienne usine Packmat, une gare routière sera construite, elle contribuera à sécuriser les déplacements des lycéens lors des entrées et des sorties du Lycée. Arrimée au Lycée Louis Aragon la future gare routière comprendra 14 quais de stationnement pour les bus scolaires. Directement reliée au Lycée par un cheminement, elle sera connectée à la piste cyclable, dorsale Ouest Est, qui joint le quartier des Cités Dolfuss à la gare ferroviaire. A terme la gare routière sera raccordée au centre ville par une promenade arborée. Aussi elle constituera une nouvelle poche de 100 places de stationnement.

Le déplacement de l'arrêt des cars scolaires de la place Brossolette sur la nouvelle gare routière permettra de réorganiser les itinéraires. Plutôt que d'utiliser les rues étroites du centre ville, l'accès à la future gare routière se fera par la rue Paul Vinot et la sortie par l'avenue Jean Jaurès.

VILLE D'HERICOURT HABITAT URBANISME

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE S'INSTALLE À L'ANCIEN SUPER U.

Acteur majeur de la santé publique dans notre département depuis 1960, la Mutualité Française Haute-Saône a décidé de réhabiliter les locaux de l'ancien Super U. De nouveaux services pour un meilleur accès à la santé.



La Mutualité Française Haute-Saônoise propose actuellement aux habitants d'Héricourt, sur plusieurs sites distincts, des services et des produits dans les secteurs de l'optique, de l'audition et du matériel médical.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE REGROUPE SES ACTIVITÉS HÉRICOURTOISES À L'ANCIEN SUPER U.

Afin d'optimiser et de rationaliser le fonctionnement de toutes ses activités, la Mutualité a fait le choix de les regrouper dans les locaux de l'ancien Super U.

Le projet consiste en la création de cinq cellules commerciales, d'un espace commun et d'un local de service. Les surfaces des cellules seront comprises entre 136 m² et 329 m². Ces différentes cellules commerciales seront animées par une quinzaine d'employés. La façade du bâtiment, située du côté de la rue Edgar Faure sera totalement modifiée avec la création d'un auvent et de nouvelles vitrines.

CINQ CELLULES COMMERCIALES.

Le projet prévoit un bardage de type cassette métallique gris avec des claustras (parois ajourées) en aluminium pour habiller la façade. Les toitures existantes seront inchangées. Les vitrines des cellules, les grilles et garde-corps de la coursive seront en aluminium de couleur grise. L'accès se fera par la rue Edgar Faure, le parking sera restructuré et comptera soixante cinq places dont trois places pour Personne à Mobilité Réduite (PMR), une place ambulance et trois places équipées d'une borne électrique. Des espaces verts sont prévus et une quinzaine d'arbres sera plantée.

Depuis 1960, la Mutualité Française Haute-Saône anime et coordonne la vie mutualiste du département. Société de personnes à but non lucratif elle vise à offrir à tous un meilleur accès à des soins santé de qualité. La Mutualité Française compte cent vingt cinq salariés en Haute-Saône répartis dans vingt et un établissements où sont accueillis annuellement trente cinq mille patients.

HÉRICOURT MAINTIENT LE CAP D'UNE VILLE À 10 000 HABITANTS.

Avec 10 882 habitants, Héricourt est la deuxième ville du département de la Haute-Saône. Depuis 2014, la population progresse légèrement et a gagné 219 habitants. Une dynamique à préserver.



Le recensement permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives. Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants : âge, profession, mode de transport... Le recensement concerne l'organisation de notre vie quotidienne : montant des dotations de l'Etat aux collectivités, barème des taxes, équipements collectifs comme les écoles et les hôpitaux.

UN RECENSEMENT ANNUEL POUR HÉRICOURT.

Dans les communes de 10 000 habitants et plus, les enquêtes de recensement ont lieu tous les ans par sondage (8% des logements). Le principe de calcul consiste à faire la somme des résultats des cinq dernières années, puis à déduire le nombre d'habitants de la commune en se référant au nombre de logements qui est connu grâce au Répertoire d'Immeubles Localisés (RIL).

UNE POLITIQUE DE L'HABITAT DYNAMIQUE.

Le nombre d'Héricourtois progresse faiblement, cette croissance de la population est rendue possible grâce à l'augmentation du nombre de logements. Durant la période 2014-2020, 250 logements ont été construits à Héricourt. Le nombre d'habitants par logement diminue, pour maintenir et ne pas perdre des habitants il est important de construire de nouveaux

logements.

Aussi le développement économique est indispensable pour attirer de nouveaux habitants. En vingt années le nombre d'emplois sur Héricourt est passé de 3000 à 5000. Pour maintenir sa population et ses services, la ville d'Héricourt a besoin de 2000 emplois supplémentaires. Pour ce faire il est nécessaire de proposer des terrains mais aussi de renforcer l'attractivité de notre territoire pour attirer de nouvelles entreprises en diversifiant par exemple l'offre culturelle avec l'implantation d'un cinéma ou d'une salle de spectacle des musiques actuelles.

Héricourt: 10 882 habitants, dont Bussurel 794 habitants et Tavey 523 habitants. Le nombre d'habitants par logement est stable (2,04 en 2020 – 2,05 en 2014). Cette stabilité du nombre de personnes par logement s'explique par le maintien de la proportion de résidences principales avec un taux de vacance de 6,9%. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a gagné 280 habitants entre 2013 et 2019, (20 913 habitants en 2014; 21 053 en 2020) majoritairement grâce à Héricourt mais aussi Echenans, Mandrevillars et Courmont.

TROIS MOTIONS PRÉSENTÉES PAR LA MAJORITÉ MUNICIPALE ET ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 MAI 2023

POUR LE RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DE POLICE DÉPLOYÉS À HÉRICOURT

MOTION présentée par Madame la première Adjointe, Martine PEQUIGNOT, Majorité Municipale

A plusieurs reprises en 2022, Monsieur le Maire d'Héricourt a interpellé M. le Ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, sur la nécessité pour l'Etat de tenir les engagements pris en 2017 sur la création d'une circonscription interdépartementale de Sécurité Publique Montbéliard / Héricourt. Le Conseil Municipal tient à réaffirmer la nécessité de maintenir un effectif minimum de 25 agents affectés à la Sécurité Publique sur les 200 agents que compte cette circonscription.

Si, conformément aux engagements pris, le Commissariat bénéfice toujours de la présence d'un Commandant de Police dédié, les effectifs présents au quotidien sur le terrain sont notoirement insuffisants. Le Conseil Municipal note avec satisfaction la prise de service à Héricourt de 12 agents de la BAC ainsi que la présence des 2 Groupes de Sécurité Publique composés de 6 agents chacun, outre les interventions ponctuelles de l'unité canine et du Groupe d'Intervention de la Brigade motorisée urbaine. Le Conseil Municipal réaffirme la nécessité d'augmenter la présence policière, et notamment les patrouilles, sur Héricourt de jour comme de nuit. C'est d'ailleurs l'objectif qui était affiché par M. le Ministre de l'Intérieur lors de la réorganisation : celle-ci devait apporter un plus opérationnel en raison des moyens dégagés par la fusion. En conséquence, il est indispensable que l'effectif global de

la CISP puisse être renforcé pour permettre des patrouilles de Police conséquentes dans notre ville.

Par ailleurs, le Conseil Municipal rappelle les actions entreprises en 2021 et 2022 par M. le Maire en vue d'obtenir la rénovation complète des locaux existants. M. le Ministre de l'Intérieur nous a confirmé que cette rénovation est inscrite dans les actions prévues sans toutefois en préciser le calendrier. Le Conseil Municipal réaffirme leur urgence en sollicitant M. le Préfet et M. le Ministre de l'Intérieur sur le calendrier précis de leur engagement.

POUR LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DES ÉLUS

MOTION présentée par Madame Patricia BURGUNDER, Majorité municipale

Depuis plusieurs années, les atteintes verbales ou physiques à l'encontre des élus locaux, notamment les Maires et leurs adjoints, se multiplient dans notre pays.

La démission du Maire de Saint-Brévinsles-Pins, Yannick Morez, victime d'un incendie criminel sous pression de l'extrême droite a suscité une forte émotion dans le pays et de nombreux témoignages de solidarité.

Depuis quelques jours, cette violence s'est invitée dans notre département.

Violences et injures homophobes à Vandelnans qui conduisent à la démission de la Maire du village. Tags, dégradations à Plancher les Mines avec un Maire qui a le sentiment qu'on essaie de le déstabiliser depuis plusieurs mois. Outre ces phénomènes de violence, il semble exister une certaine usure des élus locaux liée à la complexité des dossiers et faisant face à des citoyens parfois très revendicatifs et hostiles dans un contexte économique et social difficile. Dans notre département, pour diverses

raisons sans doute, 24 Maires ont démissionné depuis les dernières élections municipales, 67 adjoints et 225 conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal tient à exprimer son soutien à l'ensemble des élus de la République qui assurent au quotidien le fonctionnement de notre Démocratie. Les élus d'Héricourt rappellent au gouvernement la nécessité d'assurer une meilleure protection des élus de la République.

POUR LE MAINTIEN DE TOUTES LES CLASSES AU COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE D'HÉRICOURT MOTION présentée par Madame la première Adjointe, Martine PEQUIGNOT, Majorité Municipale

Par lettre du 17 mai 2023, Monsieur le Maire d'HERICOURT a interpellé Monsieur le Directeur d'Académie de la Haute-Saône sur les inquiétudes exprimées par les associations de parents FCPE et PEEP ainsi que des professeurs, sur l'éventualité d'une fermeture de deux classes au Collège Pierre et Marie Curie

d'HERICOURT.

Pour appuyer cette démarche de la communauté éducative, la Majorité municipale apporte son soutien aux motifs de cette pétition. Malgré une légère baisse des effectifs, le Conseil Municipal d'HERICOURT souligne la nécessité de maintenir au collège d'HERICOURT, toutes

les classes pour assurer les meilleures conditions d'enseignement et garantir aux élèves accueillis une organisation scolaire satisfaisante.

Il demande à Monsieur le DASEN de bien vouloir surseoir à cette mesure.

LES AÎNÉS À VÉLO.

Rassemblés à la cavalerie, les aînés ont partagé dans la joie et la bonne humeur le traditionnel repas organisé pour eux par le Centre Communal d'Action Sociale. Une journée placée sous le signe du vélo.



Le repas préparé par le traiteur « Gourmet Luron » a réjoui les papilles : filet de limande et saumon farci, paleron de veau et sauce aux champignons de Paris, fromage et mousse au chocolat pour terminer. L'orchestre Calypso a assuré le déroulé musical de ce midi festif au son des musiques du Tour de France.

L'organisation de cette manifestation très appréciée par nos aînés a été rendue possible grâce à la présence des agents du CCAS, des services festivités, techniques et environnement. Des bénévoles et les élus du Conseil Municipal ont comme de coutume assuré l'accueil et le service.

578 PERSONNES PRÉSENTES AU REPAS.

Le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter a accueilli chaleureusement les convives. Dans son allocution de bienvenue, il n'a pas manqué de saluer l'engagement de Maryse Girod, Adjointe aux affaires sociales, de Sylvie Canti, Conseillère déléguée aux personnes âgées, des agents communaux et de la totalité des bénévoles pour la réussite de cette belle et joyeuse manifestation.

Les participants ont reçu chacun un cadeau, un bouquet de fleurs pour les dames, un pot de miel du rucher communal pour les messieurs.

Comme habituellement les doyennes et doyens de la journée ont été honorés par les élus : Gisèle Lemoine (23 mai 1928), Paulette Vidberg (04 décembre 1932), Robert Richert (22 septembre 1927) Monsieur Martinez (février 1934).

Pour les personnes de plus de 70 ans qui n'ont pu participer à ce repas, un colis ou un chèque de 25 €uros a été distribué. A cet effet, les élus ont à tour de rôle accueilli au Centre Socioculturel Simone Signoret les personnes concernées. A cette occasion, toutes et tous ont pu à leur guise, échanger à propos de leur quotidien avec le Maire et les élus.

VILLE D'HERICOURT SANTE SOCIAL

LE CMPR BRETEGNIER S'ÉQUIPE DE LA PLATEFORME HUNOVA

Le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Bretegnier s'est équipé de HUNOVA, une plateforme robotisée spécialisée dans la rééducation. La première installée en France.

HUNOVA est une technologie unique pour la rééducation de l'équilibre et du tronc. Ce dispositif s'appuie sur une double plateforme robotisée qui permet aux patients de travailler assis ou debout de manière active ou passive et assistée. Avec HUNOVA, les patients travaillent le maintien de la posture et le maintien du tronc.

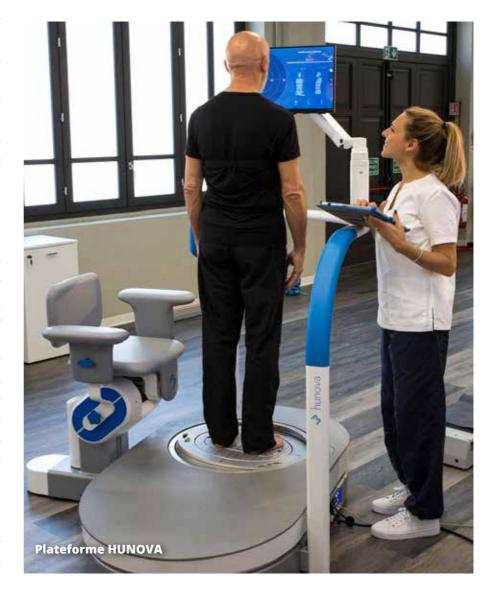
HUNOVA, UNE PLATEFORME RICHE D'ATOUTS.

La plateforme HUNOVA capte et amplifie l'information transmise par l'organisme (température corporelle, rythme cardiaque, activité musculaire, ondes cérébrales, etc.) et les traduit en signaux auditifs ou visuels. Témoin de ces signaux, le patient parvient ainsi avec à décoder les messages de son corps. Avec l'aide du thérapeute, il peut ensuite apprendre à moduler ses propres réactions physiologiques. Avec le temps le patient arrivera à répéter l'expérience par lui-même, en dehors du cabinet.

HUNOVA, COMPLÉMENT

La plateforme HUNOVA est utilisée en complément d'un programme de rééducation et favorise :

- Une amélioration de la force des muscles du tronc et des membres inférieurs,
- Une amélioration de l'équilibre assis et debout.
- Une amélioration de la mobilité et des amplitudes du mouvement,



- Une amélioration des activités quotidiennes,
- Une reprise graduelle et progressive de la marche.

Ce nouvel équipement installé par la société Dessintey (Saint-Etienne - Département de la Loire - 42) complète le plateau de rééducation du CMPR Bretegnier au bénéfice de la population de Franche-Comté.

Le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation propose une prise en charge rééducation et de réadaptation pour des patients qui présentent des pathologies neurologiques (médullaires, neurovasculaires, traumatismes crâniens) neurodégénératives ou présentant des affections de l'appareil locomoteur. Le CMPR accueille aussi des patients en état végétatif.

CMPR en chiffres : 106 lits en hospitalisation complète ; 1900 entrées par an ; 50 places en hospitalisation de jour ; 228 salariés.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

CHOLLEY STALDER Jade, le 28/09/2022 PRAK TARDIEU Monroe. le 06/10/2022 ROUSSE Kellen, le 06/10/2022 GHEZZI PRÉVOT Aaliyah, le 08/10/2022 NIEDERGANG Lilyanna, le 09/10/2022 REINHARDT Marie, le 31/10/2022 KOCAMAN Ayline, le 31/10/2022 MATHIE Iris, le 03/11/2022 DJOUDI Ouneyssa, le OS/11/2022 CUGNET-RÉMY Faustine, le 09/11/2022 SOUPLY Abulio. le 30/11/2022 OLLMANN CHAUMERLIAC Mylliana, le 05/12/2022 DEVILLERS Lydie, le 06/12/2022 BENYAHIA Sana, le 15/12/2022 BOUCHAREB Yakin, le 23/12/2022 GIRARDOT Tiago, le 30/12/2022 MOLLE FLUCKIGER Roméo, le 07/01/2023 BORDE Yuna. le 09/01/2023 MARCHE Nina, le 14/01/2023 LAFORGE BOUDOUDOUH Mohamed, le 22/01/2023 HUSSON-GROSMAIRE Adrien, le 26/01/2023 CARLIN Ayden, Adrien, le 26/01/2023 ROUSSE Mia, Séverine, le 30/01/2023 BEN HATTAB Miren, le 01/02/2023 SAROUT Nour, le 07/02/2023 SCHERRER Luna, le 11/02/2023 MAZEGHRANE Kahys le 15/02/2023 GRISIER Gabin, le 22/02/2023 MIHAI Marco, le 02/03/2023 FRADET Charlotte, le 02/03/2023 AMIRI Nahyl, le 03/03/2023 SIOUD lzhak, le 06/03/2023 GINESTE Paul, le 06/03/2023 AKASLAN Kayhan, le 21/03/2023 NAMMARI Noheiyla, le 22/03/2023 BENDIDA Sofia, le 01/04/2023 JUILLARD Ezia, le 04/04/2023 BEAUCHET Loélyne, le 06/04/2023 VAUTHIER Eliott, le 07/04/2023

AHMADOU NE Alya, le 08/04/2023

BOUDEBZA Wassim, le 08/04/2023

MARIAGES

LAINE Renaud, et ARNOUX Lydie, le 24/09/2022

GUERRINGUE René, et AIT CHALALET Nadine le 22/10/2022

CEREN Enes, et TAN Melike, le 29/10/2022 BOUCHIOUANE Raphaël, et KA VAKLI Hatice, le 29/10/2022

CROISSANT Patrick, et BOUANGA Rachel, le 26/11/2022

BOY Maxime, et LEVIN Manon, le 17/12/2022 BEKHTAOUI Mohamed,et SAIDI Amina, le 14/01/2023

BAILLY Pierre, et TORÈS Alice, le 28/01/2023 MARCHAL Johan, et HAMBLI Shérazade, le 18/02/2023

JOLY Olivier, et LAUREILLARD Marie, le 18/02/2023

LONJAGNE Renaud, et ROUGEOT Patricia, le 11/03/2023

BEAUCHET Gabriel, et JEANFAIVRE Magali, le 25/03/2023

DECES

HANS Florent, le 24/09/2022
BUFFET Pascale, le 28/09/2022
BERGEROT Irène, le 03/10/2022
RATAJCAK Monique, le 06/10/2022
MANN Philippe, le 07/10/2022
DOMENGE Patrice, le 07/10/2022
BERNET Chantal, le 08/10/2022
ATTALIN Huberte, le 16/10/2022
COLLOT Yvonne, le 19/10/2022
DILLMANN Yvonne, le 19/10/2022
MONNIER Georgette, le 24/10/2022
PATTINGRE Gérard, le 26/10/2022
NARDIN Robert, le 30/10/2022
CLÉMENT Bernard, le 03/11/2022
BON MARCHAND Jean, le 10/11/2022

DEBOURG Andrée, le 10/11/2022 DIAZ Jean-François, le 10/11/2022 GENET Jeanne, le 17/11/2022 BALLET Robert le 28/11/2022 GUILLEMIN Jean-Claude, le 29/11/2022 FACCHIN Jean, le 14/12/2022 MICHELIN Daniel, le 21/12/2022 TISSERAND Anne-Marie, le 24/12/2022 ERMOLI André, le 28/12/2022 COLLE Pierre, le 28/12/2022 PIERROT Jean-Pierre, le 01/01/2023 ALTMEYER Paulette, le 02/01/2023 MACCARONI Huguette, le 03/01/2023 MARTIN HO DA COSTA Francisco, le 08/01/2023 GERMAIN Michel, le 10/01/2023

CANTI Renée, Suzanne, le 10/01/2023

DE SOUSA DIAS Rosa, le 12/01/2023

IAMBOLEZ Claudine, le 14/01/2023 FLAYEUX Jean-Marie, le 15/01/2023 IAMBOLEZ Claudine. le 22/01/2023 FLAYEUX Jean-Marie le 22/01/2023 MANGEAT Fabienne, le 22/01/2023 GUILLIN Danielle, le 25/01/2023 HAMLIL Régina, le 31/01/2023 DERRIER Chantal, le 09/02/2023 RONOT Daniel, le 14/02/2023 BENOIST Lucienne, le 16/02/2023 MERCIER Roger, le 16/02/2023 HALIMI Marie-France, le 19/02/2023 FEBVRE Jacques, le 20/02/2023 ZAEPFEL Claude, le 27/02/2023 DAKESSIAN Jeanine. le 02/03/2023 LAHJAR Mohamed, le 02/03/2023 BOTIARELLI Chantal, le 02/03/2023 JACOUTOT Eliane, le 08/03/2023 BEAUCHET Guy, le 08/03/2023 MINOTTI Bernard, le 09/03/2023 CREVOISIER Fernand, le 13/03/2023 LANFUMEY Marcel, le 22/03/2023 JEANBLANC Daniel, le 24/03/2023 BONNET Elise, le 26/03/2023 LECOLANT Jean, le 08/04/2023 MAS Valery, le 12/04/2023



RENÉE TORRÈS A CÉLÉBRÉ SES 100 BOUGIES

Entourée de tous les siens Renée Torrès qui est née le 30 avril 1923 a fêté ses 100 ans.

Renée est fière de ses cinq enfants, de ses 9 petitsenfants et de ses 7 arrière-petits-enfants.

Veuve depuis 2002, elle se plaît dans son appartement du centre-ville où Astrid son auxiliaire de vie l'aide au quotidien

Sylvie canti, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées a félicité Renée au nom de toute l'équipe municipale.

EXPRESSION POLITIQUE VILLE D'HÉRICOURT

ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS «HÉRICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE ET **ÉCOLOGIQUE**»

Le budget communal 2023 que nous avons élaboré présente des dépenses maîtrisées. Les taux d'imposition fixés par la Commune n'ont pas été auamentés

Pour la période 2023 -2025, dix-sept millions d'euros seront investis. Subventionnés à 70,5 % (soit douze millions) par l'Etat, la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département de la Haute-Saône, ces investissements inscrits dans des dispositifs nationaux (Contrat de relance et de Transition Ecologique, Petites villes de demain...) permettront cette année de réaliser entre autres projets : la gare routière sur l'ancien site Packmat, la requalification du faubourg de Belfort, l'aménagement de la liaison cyclable en direction de Montbéliard, les aménagements cyclables intra-muros, le réaménagement du CROUS.

Tous ces futurs aménagements visent à améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants. La réindustrialisation d'Héricourt et de son Pays est une priorité. Nous voulons davantage d'emplois pour notre territoire et nous souhaitons rendre moins dépendant notre pays vis-à-vis des produits manufacturés à l'étranger. Cet objectif ambitieux demande du courage et de la détermination, nous n'en manquons pas. Vous le constatez, notre politique porte ses fruits, de nouvelles entreprises se sont installées, (PRISMA) et d'autres se sont développées (GAUSSIN, SC

Avec Fernand Burkhalter, nous agissons pour développer l'économie de notre territoire, en proposant aux entreprises qui souhaitent s'installer les meilleures conditions pour réussir. Toutefois ces succès ne suffisent pas, nous devons poursuivre nos efforts car nous avons besoin dans les années à venir de 2000 emplois supplémentaires pour maintenir notre population et sauvegarder nos services.

C'est pourquoi nous travaillons dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) à donner aux entreprises les meilleures conditions pour s'implanter en leur proposant des solutions foncières à même de répondre à leurs besoins tout en respectant les équilibres écologiques de notre territoire

Suite à de longues négociations, les délégations de service public eau et assainissement ont été attribuées à VEOLIA pour une durée de 12 années. Le prix de l'eau à Héricourt reste le plus bas de Franche-Comté. La gestion rigoureuse de l'eau nous permet de réaliser la modernisation des réseaux et de financer la recherche de nouvelles ressources

L'entretien de la voirie communale demeure le poste principal du budget car la sécurité des usagers dans leurs déplacements, à pied, à vélo et en automobile est une priorité. Habitat 70 conduit actuellement un vaste programme de rénovation qui concerne 96 logements répartis sur le territoire de notre commune. Cet ambitieux programme de réhabilitation, représente un investissement de 4,5 millions d'euros. Ces travaux apporteront davantage de confort et permettront aux locataires de réduire très significativement leur facture énergétique.

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS DANIELLE BOURGON (ADHÉRENTE EELV DEPUIS 20 ANS) «HÉRICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE **ET ÉCOLOGIQUE»**

La commune d'Héricourt pratique une gestion différenciée pour l'entretien de ses espaces. Ces espaces sont catégorisés en trois classes distinctes et sont entretenus suivant leurs caractéristiques et leurs besoins.

Ces trois classes d'entretien sont les suivantes

- Classe 1, les espaces verts et fleuris : abords de la Mairie, bâtiments publics et la totalité du cœur de ville. - Classe 2, les espaces d'accompagnement : quartiers d'habitation, stationnements, espaces sportifs.
- Classe 3 : les zones humides, sentiers voirie secondaire La propreté de notre cité est une priorité pour la majorité municipale. Les agents communaux chargés de l'entretien de nos espaces publics travaillent au quotidien à leur préservation et contribuent grandement à l'image positive de notre commune. Aussi nous devons garder à l'esprit que la sauvegarde

et le respect de nos espaces publics et l'affaire de

Dans quelques jours, grâce au travail consciencieux des jardiniers communaux vous profiterez du fleurissement avec ses couleurs diverses et variées. Plus sobres et beaucoup plus résilientes les plantes vivaces sont depuis plusieurs années privilégiées.

L'eau est une ressource précieuse que nos jardiniers, soucieux du réchauffement climatique, gèrent et économisent avec la plus grande attention.

Le changement climatique est une réalité qui impose des mesures concrètes et réalistes en de nombreux domaines et notamment en ce qui concerne l'eau. L'entretien permanent du réseau d'eau et du réseau d'assainissement permet de réduire les pertes et favorise le bon fonctionnement de la station d'épuration. Aussi la majorité municipale travaille à diversifier et sécuriser les approvisionnements en eau de la commune, avec la remise en fonctionnement du puits de Saint-Valbert.

Chaque jour vous le remarquez, Héricourt et son pays progressent, de nombreux projets sont programmés et sont actuellement en cours de réalisation : gare routière, faubourg de Belfort, liaisons cyclables.

Tous ces programmes qui participent à l'amélioration de notre vie de tous les jours sont réalisés dans le respect de notre environnement.

Le réaménagement du cœur de ville avec la future gare routière permettra de sécuriser les déplacements des élèves du Lycée Aragon et fluidifiera la circulation. La construction de nouvelles pistes cyclables en ville offrira de nouvelles possibilités de déplacements, plus doux, plus économiques et mieux à même de préserver l'environnement.

La construction d'une nouvelle aire de stationnement faubourg de Montbéliard, face au groupe scolaire Grandjean participera à réduire les embouteillages aux entrées et sorties de classes.

OPPOSITION DE GAUCHE

HERICOURT EN COMMUN Nous sommes désormais à mi-mandat. L'occasion poor nous de faire le bilan de ces 3 années passées

Dans un contexte lourd du COVID et désormais Dans un contexte lourd du COVID et désormais dans un contexte international menaçant la paix, un climat social tendu par la baisse du pouvoir d'achat, la réforme des retraites, ... et un changement climatique qui est clairement devenu une réalité. C'est le moment de faire face et de relever les défis qui nous attendent. Nous avons eu l'occasion de venir à votre rencontre durant nos différentes réunions publiques d'avril. Des moments riches d'échanges sans concession mais constructifs tant sur notre bilan que celui du maire et de sa majorité.

tant sur notre bilan que celui du maire et de sa majorité.
Sobriété et rigueur, ces mots sont souvent utilisés pour culpabiliser celles et ceux qui déjà souffrent pour limiter leurs frais dans un contexte d'inflation, sans que les salaires et pensions n'augmentent. Notre responsabilité est d'accompagner et d'aider celles et ceux qui sont dans des situations de précarité tant sociale qu'épagétique.

qui soit dans des stroutions de précatile tain sociale qu'énergétique. La sobriété oui, mais foncière ! Il n'est plus à démontrer les dégâts, tant environnementaux que pour la vie des cœurs de villes, de

l'étalement urbain. Personne ne comprend l'obsession du maire d'implanter les nouveaux équipements culturels d'Héricourt à l'extérieur de notre commune ! Il y a pourtant encore de la place en ville. Notre cité a besoin d'équipements structurants en son sein pour favoriser son attractivité mais aussi de verdure pour permettre des puits de fraîcheur plutôt que de mettre des parkings à tout va ! Malgré la présidence du Pôle métropolitain par Monsieur Burkhalter, le projet de transport en commun unifié pour Héricourt-Belfort-Montbéliard stagne car pris dans les petites guerres de barons locaux cherchant d'abord à défendre leur boutique plutôt que de réfléchir à l'intérêt commun notamment en matière de transport. l'étalement urbain. Personne ne comprend

transport

transport. La sureté publique est un droit qui devrait être garanti à l'ensemble des citoyen•e•s. Il n'y a bien que le maire d'Héricourf pour minimiser la situation! L'agression d'une jeune fille de 20 ans, mercredi 26 avril, à Héricourt par des personnes cagoulées a soulevé une vive émotion. Notre groupe n'a de cesse de signaler (en séance au conseil, etc) la montée de la violence sur notre territoire : voitures brulées ou dégradées, rodéos, cambriolages, trafic en tout genre... Avec cette agression, la violence est montée d'un cran! Face à cela, il

faut agir!
On voit bien que, contrairement à ce que dit M Burkhalter, les 70 caméras n'empêchent pas cette violence. Ce que réclament les citoyen es d'Héricourt, Bussurel, Byans et Tavey, c'est une présence policière sur le terrain, au quotidien, en effectif suffisant et pas seulement lorsque des faits graves surviennent. Nous voulons que cette question soit prise à bras le corps avec l'objectif de la mise en œuvre d'une politique progressiste au service de la tranquillité publique, avec une police républicaine proche des citoyen nes, au service de leurs attentes et de leurs besoins.

et de leurs besoins.
La fusion avec le commissariat de Montbéliard, validée par F Burkhalter a été une erreur mortifère que nous payons clairement aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle, nous lui avons demandé la tenue d'un conseil municipal extraordinaire avec un seul point à l'ordre du jour : Tranquillité publique et retour à un commissariat de plein exercice à Héricourt.

Pour le groupe Héricourt en commun, les élus PCF, EELV, GRS et citoyens : Maryse PORTAZ, Ouari BELAOUNI , Marianne ECOFFET, Quentin HAFEKOST, Jean-Claude Ancelin, DAVAL Sylvie et Gilles LAZAR

OPPOSITION DE DROITE HERICOURT VIVANTE

L'opposition de Droite n'a pas répondu à notre demande de texte pour exprimer sa position dans ce numéro

ENTRETENIR ET PRÉSERVER SA MÉMOIRE.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville d'Héricourt anime depuis plus de vingt années un atelier mémoire. Un outil pour accompagner et préserver l'autonomie des personnes âgées.



et la concentration.

LUTTER CONTRE LES EFFETS NÉFAS-TES DU VIEILLISSEMENT.

Le but des Ateliers mémoire est de lutter contre les effets néfastes du vieillissement cérébral et de permettre dans un cadre préventif de pallier aux troubles de la mémoire par :

- La stimulation de l'activité cérébrale
- L'évaluation du potentiel mémoire,
- L'exercice de l'attention,
- Le travail de la mémoire avec stimulation au quotidien.

Les ateliers mémoire comptent à ce jour 45 personnes réparties en deux groupes. Les séances organisées au Centre Socioculturel Simone Signoret ont lieu le lundi après-midi tous les 15 jours du mois de septembre au mois de juin.

DES ACTIONS ÉDUCATIVES POUR LA SANTÉ.

Ces ateliers mémoire s'inscrivent dans un cadre d'actions éducation et de prévention pour la santé. Ces ateliers ont pour objet de proposer aux personnes des activités de stimulation cognitive et un entraînement à la mémorisation.

Les ateliers mémoire sont organisés en séance d'une à deux heures. Ils comportent des exercices ludiques et pratiques qui visent à stimuler les différentes formes de mémoire : mémoire ancienne, mémoire immédiate, mémoire visuelle et auditive, logique et imagination. Ces exercices sollicitent l'ensemble des fonctions du cerveau et mobilisent l'attention. l'observation

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION:

CCAS Héricourt 45, rue du Général de Gaulle Tél. 03 84 36 67 70

Rappel:

Ateliers Mémoire – le lundi tous les 15 jours – du mois de septembre au mois de juin

VILLE D'HERICOURT SANTE SOCIAL

CLAUDE LOVISCO, CONCILIATEUR DE JUSTICE.

Claude LOVISCO est conciliateur de justice bénévole pour les habitants d'Héricourt et du Pays d'Héricourt. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

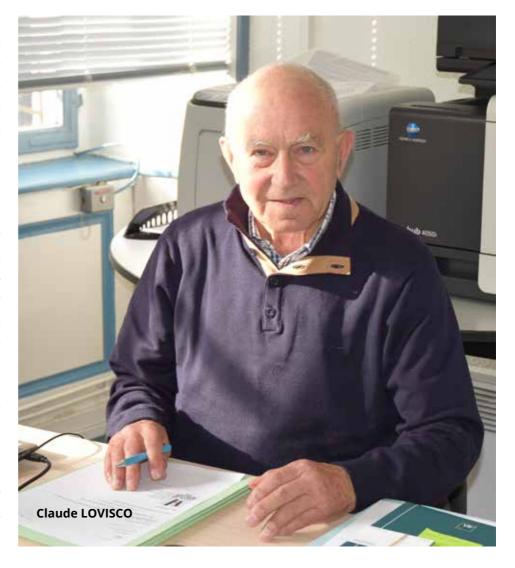
Le recours au conciliateur de justice est gratuit. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés.

SITUATIONS POUR LESQUELLES LE CONCILIATEUR EST COMPÉTENT :

Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires, différends relatifs à un contrat de travail, litiges de la consommation, litiges entre commerçants, litiges en matière de droit rural, litiges en matière prud'homale.

COMMENT LE SAISIR:

En cas de litige, vous pouvez saisir le conciliateur de justice avant d'intenter une action en justice. Vous pouvez aussi le saisir après l'ouverture d'une procédure judiciaire. Enfin, le juge peut lui-même décider de saisir le conciliateur de justice pour qu'il trouve une solution négociée.



Claude Lovisco tient une permanence le troisième lundi de chaque mois au CCAS d'Héricourt. Vous pouvez prendre contact avec lui aux coordonnées suivantes : CCAS d'Héricourt, 46 rue du Général de Gaulle – 03 84 36 67 70 / 06 86 82 93 93

LES « EN'TRAIL » DU MONT VAUDOIS, LA COURSE NATURE!

Course pédestre en milieu naturel, ouverte à toutes et à tous, l'édition 2023 s'est déroulée le dimanche 02 avril et a rassemblé 140 coureurs. Un événement sportif majeur organisé par le Héricourt Athlétisme Compétition (HAC).



Le tracé de cette course exigeante a nécessité des semaines de préparation. Les bénévoles et les adhérents du HAC ont travaillé durement pour proposer aux participants les meilleures conditions de course. Principalement localisé en forêt, sur des chemins blancs et sentiers, le parcours a beaucoup plu aux coureurs qui ont pu mesurer leur état de forme dans un cadre idyllique.

140 ATHLÈTES BRAVENT LE FROID ET LE VENT.

Malgré le froid et le vent la traversée du Mont-Vaudois, avec ses fossés, ses tunnels et ses souterrains a été l'un des temps forts de cette épreuve pour les 140 participants. Le passage au point culminant du fort, à une altitude de 525 mètres, a constitué le clou de cette très belle course.

Yoann Altmeyer vainqueur en 2022 s'est de nouveau imposé en 43'55. Dés le départ le sociétaire du Montbéliard Belfort Athlétisme a creusé l'écart pour s'imposer au final avec 40 secondes d'avance sur Leroy (2ème) et 1'11" sur Panzavolta (3ème). Mélanie Pilleron (SGH) s'est imposée chez les filles devant Sandrine Loos victorieuse de l'édition 2022.

Didier Bruchon, président du HAC et coordinateur de cette belle manifes-

tation a salué et remercié l'ensemble des acteurs qui ont contribué au succès et à la réussite de ce trail : coureurs, bénévoles, adhérents du HAC, les Amis du Fort du Mont-Vaudois et les services de la Commune d'Héricourt. Fernand Burkhalter, présent au départ de l'événement s'est félicité de l'organisation, un modèle de coopération entre le monde associatif et notre collectivité qui est toujours fière d'accompagner des événements qui animent la vie sportive de notre commune. Il a aussi souligné l'importance grandissante que prend cette compétition année après année.

RENSEIGNEMENT / INSCRIPTION:

HAC – Héricourt Athlétisme Compétition

Tél. 06 24 65 54 98 - courriel : hericourt.ac@free.fr

Les entrainements ont lieu le lundi, mercredi et vendredi de 18h30 à 20h00 et pour les jeunes, l'école d'athlétisme (à partir de 8ans) le vendredi de 18h00 à 19h00.

CULTIVER L'ÉMOTION.

De la mi-mai à début juin, 8 000 plantes ont été mises en place. Une palette végétale élargie avec une grande variété de couleurs et d'espèces pour des compositions florales rythmées et dynamiques.



Les massifs arborent des couleurs jaune-orangé, bleu-violet et rouge bleu, ces couleurs opposées dans le cercle chromatique valorisent chacune d'entre elles.

1. L'EAU UNE RESSOURCE À PRÉSERVER.

Confronté à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, le fleurissement saisonnier évolue avec des plantes pérennes plus nombreuses. L'utilisation de plantes vivaces associées à des plantes annuelles dans des platebandes, ou en accompagnement d'arbustes permet d'économiser l'eau tout en assurant un décor végétal agréable et accueillant.

2. UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE.

Les jardiniers de la commune inscrivent davantage leur action dans une démarche écologique et économique. Afin de limiter les pousses d'herbes folles, ils utilisent des paillis ciblés de manière systématique ce qui permet aussi de limiter les arrosages et favorisent la vie microbienne des sols

Le savoir-faire des jardiniers communaux est reconnu, leur travail au quotidien participe largement à l'embellissement de la cité. Grâce aux soins qu'ils apportent à l'exécution de leurs tâches notre ville détient trois fleurs au Concours Régional des villes et villages fleuris depuis 2007.

DIVERSIFIER ET SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS EN EAU.

Le changement climatique impose la sécurisation et la diversification des approvisionnements en eau de la Commune d'Héricourt. La remise en fonctionnement du puits de Saint-Valbert est une première réponse.



La Commune d'Héricourt a lancé en 2019 une recherche de ressources en eau potable sur son territoire afin d'assurer et sécuriser ses approvisionnements. Le cabinet pluridisciplinaire EVI de Ronchamp associé au cabinet REILE, spécialisé dans les métiers de l'environnement et notamment dans le domaine de l'hydrogéologie et de la recherche d'eau, ont été mandatés pour cette étude. Les deux cabinets ont

confirmé le potentiel offert par la plaine de la Lizaine.

RÉACTIVATION DU PUITS DE SAINT-VALBERT.

Il apparait suite à cette étude que la remise en fonctionnement du puits de Saint-Valbert arrêté depuis plus de trente années se révèle être la solution la plus efficace pour renforcer et assurer l'approvisionnement en eau de la

Commune.

Pour relancer la production du puits de Saint-Valbert, il est nécessaire de connaitre la qualité et la quantité de la ressource. A cette fin, il a été procédé à la mise en place d'un pompage provisoire afin de reconnaitre les circulations d'eau souterraines par traçage et conduire une analyse complète.

La Commune d'Héricourt a décidé de diversifier ses ressources en eau. Pour ce faire elle a investi 40 000 € pour la réactivation du puits de Saint-Valbert. L'agence de l'eau et l'Etat (Dotation et Equipement des Territoires Ruraux – DETR) financent cette réactivation à hauteur de 70 % soit 28 000 €. La commune d'Héricourt contribue à hauteur de 30 % soit 12 000 €.

VILLE D'HERICOURT VIE COMMUNALE

L'EAU LA MOINS CHÈRE DE FRANCHE-COMTÉ.

Suite à d'importantes négociations, les délégations de service public (DSP) eau et assainissement ont été attribuées à Véolia pour une durée de 12 ans. Le prix de l'eau à Héricourt reste le plus bas de Franche-Comté.



Les prix des prestations du délégataire Véolia demeurent au plus proche des tarifs de 2022 en tenant compte de l'inflation.

1. DSP EAU POTABLE.

La part de Véolia dans le prix de l'eau potable augmente de 0,5 % en 2023, hors inflation. Le nouveau tarif inclut la mise en place pour un montant de 147 000 € de la télé-relève qui sera opérationnelle dans tous les foyers en 2026. La télé-relève permet de mieux maitriser les consommations et détecter plus finement les pertes. Dans

cette nouvelle DSP, la ville a intégré la recherche de nouvelles ressources en eau, comme par exemple la remise en service de la source de Saint-Valbert. Aussi cette nouvelle DSP garantit des investissements importants pour obtenir un rendement optimal du réseau et sécuriser les approvisionnements. L'objectif de rendement est fixé à 78 % en 2027 (75,3 % en 2021).

2. DSP ASSAINISSEMENT, BAISSE DU PRIX DE 1%.

Le prix de la part de Véolia sur l'assainissement baisse de 1 % hors

inflation. La ville a décidé de conserver la maitrise des investissements sur les ouvrages et les réseaux d'assainissement ce qui lui permet de programmer des travaux sous forme d'appel d'offre au prestataire le mieux disant.

En 2023 des travaux seront entrepris pour mieux géolocaliser les réseaux (165 000 ϵ), mettre en œuvre des détecteurs de surveillance (83 163 ϵ) et sécuriser les installations (43 114 ϵ).

Compte tenu des évolutions, les prix obtenus pour l'eau et l'assainissement auprès du délégataire Véolia sont plus que raisonnables. Les prestations sont équivalentes aux précédentes DSP eau et assainissement. La gestion rigoureuse de l'eau depuis plusieurs années permet la réalisation de nombreux travaux de modernisation des réseaux.

	CONDITIONS 2022	OFFRE VEOLIA 2023
VENTE D'EAU		
TRANCHE 0 À 20 M ³	0,254 € /M³	0,270 € / M³ (+ 0.016 €)
TRANCHE > 20 M ³	0,622 € / M³	0,6612 € /M³ (+0,0392 €)

ESPLANADE JEAN PIERRE MICHEL (1938 - 2021)

Discours de Monsieur Fernand BURKHALTER Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt prononcé le samedi 29 avril 2023 à l'occasion de l'inauguration de l'esplanade Jean-Pierre MICHEL



C'est avec beaucoup d'émotion et de plaisir que je vous accueille aujourd'hui sur l'esplanade Jean-Pierre MICHEL notre Député maire, puis sénateur pendant plus de trente ans de mandat électif de 1981 à 2014.

Cette place qui porte aujourd'hui son nom marque un aboutissement pour le maire qui avait exprimé à plusieurs reprises le souhait de redonner corps au cœur historique d'Héricourt.

Ce réaménagement constitue à la fois un aboutissement mais il constitue également le point d'orgue de l'aménagement continu de notre ville au cours des 40 dernières années.

Jean-Pierre MICHEL a rendu sa fierté à cette ville et à ses habitants en lui donnant l'armature urbaine qui faisait défaut depuis longtemps.

Souvenez-vous quelques instants d'Héricourt dans les années 1980, paupérisée par la crise industrielle du textile qui a longtemps marqué son histoire. Une ville triste, grise, marquée par un contexte de friches industrielles qui stigmatisait son centre-ville sur des dizaines d'hectares.

UNE VISION CLAIRE POUR UNE VILLE À LAQUELLE IL DONNE UNE ARMATURE URBAINE.

Jean-Pierre MICHEL a su avec cohérence et pragmatisme construire les conditions d'une nouvelle armature urbaine digne d'une ville de 10 000 habitants.

C'est la reconquête des friches industrielles et militaires, qui ont aujourd'hui totalement disparues.

Pour illustrer ce propos je veux me risquer à un inventaire un peu fastidieux, mais nécessaire :

C'est tout d'abord la démolition de l'usine « » avec la création de l'îlot de la Lizaine qui accueille un nouveau commissariat, une nouvelle poste, 20 logements, la rue André BOULLOCHE, le parking de la Lizaine.

C'est aussi la démolition de l'usine du haut du pont (Méquillet Noblot) qui accueille l'EPHAD de la Lizaine, l'ancien magasin Super U, le restaurant la Filature, la maison médicale.

La démolition des cités modernes dites cités « A » qui accueille avec le réaménagement de la maison Bretegnier une nouvelle crèche, un programme de 130 logements.

La démolition de la friche de la Grand Pré (Usine Astra) qui accueille un nouveau Lycée, la halle Marcel Cerdan, le nouveau dojo, un programme de 70 logements et des commerces.

La démolition de la filature du moulin qui accueille aujourd'hui la médiathèque François Mitterrand, 40 logements étudiants, des résidences seniors, des locaux artisanaux et des services publics tels que la Mission Locale.

Le rachat du Tissage du Pâquis à présent totalement remodelé avec la création de 400 emplois industriels au cœur de ville avec l'implantation d'HERMES et A2E.

Enfin le rachat des terrains militaires, du fort du Mont-Vaudois et du quartier Maunoury (13 hectares) totalement urbanisés aujourd'hui avec la création: d'un parc de 300 logements, d'une chaufferie bois, de la caserne des pompiers, du siège de la CCPH, du périscolaire, du pôle emploi, du parc urbain Maunoury au sein de la Place d'Armes, du MAS de la Forge. de la nouvelle école de Musique, de la Maison des Associations

JEAN-PIERRE MICHEL UNE TRIPLE EMPREINTE SUR LA VILLE.

1. Le développement d'un pôle santé.

 Un pôle santé qui compte aujourd'hui plus de 800 emplois, juste derrière nous la reconversion du site de l'hôpital Bretegnier en centre de médecine physique et de rééducation avec 210 emplois, structure pilote au plan régional.

- L'implantation de l'EPAHD de la Lizaine (80 lits).
- La création de la Maison d'accueil spécialisée de la forge (40 lits).
- Le soutien et le développement des établissements d'accueil des travailleurs handicapés (200 salariés).
- La création du centre de Psychiatrie Générale (60 lits)
- Le développement des associations d'aide et de soins à domicile.

2. Une empreinte économique.

Jean-Pierre MICHEL fait du développement économique sa première priorité avec le soutien et la recherche d'investisseurs.

Je cite volontiers quelques fleurons :

- Fives Cinétic dans la robotique, Arcelor Mittal.
- La zone commerciale de l'ex-Norma
- La réservation au PLU des zones économiques des Guinnottes 1 et 2 sur plus de 30 hectares qui accueillent aujourd'hui plus de vingt entreprises nouvelles.
- La création du centre de Développement des Compétences et des Entreprises.

3. Une empreinte culturelle.

Enfin il dote la ville d'Héricourt d'équipements culturels de renom :

- L'école de musique avec plus de 20 professeurs
- La médiathèque François Mitterrand avec plus de 10 agents.

Homme de culture et mélomane averti, ces deux projets culturels d'ampleur lui tenait à cœur. Ces deux équipements permettent aujourd'hui d'envisager plusieurs autres développements avec le multiplexe CINEMA, la nouvelle salle des musiques actuelles et enfin le Centre régional des Arts du Cirque en cours de concrétisation.

Le renforcement sans précédent de la polarité urbaine de la ville Centre.



Pour honorer sa mémoire, lui témoigner notre reconnaissance et notre respect, nous donnons aujourd'hui à cette place le nom d'esplanade Jean-Pierre MICHEL.

Un élu national reconnu et apprécié. Jean-Pierre Michel a d'abord été magistrat. En 1968, il est l'un des fondateurs du Syndicat de la magistrature dont il fut Secrétaire Général. Député, il est l'un des initiateurs dans les années 1990 du pacte civil de solidarité (PACS).

Devenu l'un des rapporteurs du texte créant le PACS en 1998, il se trouve aux avant-postes d'une « guérilla parlementaire », qui aboutit au vote historique du 13 octobre 1999, durant la cohabitation sous la présidence de Jacques Chirac.

Ce partenariat civil, essentiellement destiné à l'origine aux couples homosexuels, est aujourd'hui majoritairement contractualisé par des couples hétérosexuels.

Comme sénateur, Jean-Pierre Michel est, en 2013, rapporteur du projet de loi sur le mariage pour tous, sous la présidence de François Hollande, loi à présent reconnue par tous y compris par ses détracteurs de l'époque.

UN HOMME AIMÉ ET RESPECTÉ

Jean-Pierre MICHEL a marqué la vie politique et l'action publique à HERICOURT, en Haute-Saône et en France

Son humanité, ses engagements, son humilité ont durablement construit une relation de cœur avec les Héricourtois. Il aimait les Héricourtois et les Héricourtois l'aimaient.

Au-delà de cette affection, au fil des années, une relation de confiance s'est établie avec les habitants qui l'ont élu pendant 4 mandats successifs.

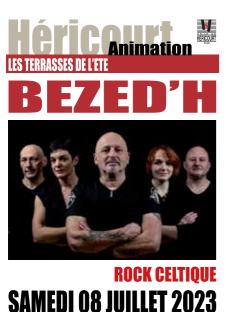
Par sa dimension nationale, la fidélité à ses convictions, Jean-Pierre MICHEL a porté haut les couleurs de notre ville, rendu fiers les habitants heureux des transformations de la cité.

Homme de culture amoureux de musique, de littérature, de cinéma des arts d'une manière générale, il a doté notre ville d'équipements culturels majeurs : l'école de musique, la médiathèque François Mitterrand. Jean-Pierre était apprécié pour sa simplicité, ses qualités de cœur, ses valeurs de gauche, jamais mises en défaut, pour ses engagements en faveur de l'action publique et des

évolutions sociétales.















En première partie: Les Pappy's du Coeur

SAMEDI 1er JUILLET 2023 Bussurel ■ Salle du Moulin ■ de 19h30 à 22h30





Reprises ROCK SAMEDI 29 JUILLET 2023 Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 22h30



Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 22h30



Jeudi 13 Juillet 2023

FEU D'ARTIFICE

Stade de la Lizaine à 22h30

DISTRIBUTION DE LAMPIONS Place de la Mairie à partir de 21h30

RETRAITE AUX FLAMBEAUX Place de la Mairie au Stade de la Lizaine Départ 22h00



Samedi 02 Septembre 2023 ■ 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30 ■ LA CAVALERIE



Patrimoine

Les Journées

du Patrimoine



Temple - Tour du Château - Eglise **Musée Minal - Fort du Mont Vaudois**

Septembre 2023

SUPPLÉMENT DE 16 PAGES

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

ECONOMIE

La construction de la nouvelle usine de valorisation et de recyclage des véhicules en fin de vie de l'entreprise SC70 est opérationnelle. Une usine exemplaire sur le plan environnemental.



Construite sur une plateforme de 3 hectares aux Guinnottes III cette nouvelle usine de valorisation et de recyclage représente un investissement de 6 millions d'€uros. Cet ambitieux projet a été conçu dans le cadre d'une politique de développement durable dans le secteur du recyclage automobile.

L'organisation efficace de démontage des véhicules permet, grâce à un système de composé de convoyeurs modernes et adaptés aux besoins de l'entreprise de valoriser 97,5% des pièces qui composent un véhicule automobile.

UNE USINE EXEMPLAIRE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL.

Le nouvel établissement comporte deux bâtiments distincts, le plus grand situé à l'Ouest de l'entreprise (70m X 70m) concentre l'ensemble des activités industrielles, les magasins et les bureaux. Le bâtiment le plus petit situé à l'Est de l'entreprise est affecté au stockage des pièces destinées à l'exportation.

Les bâtiments en bois, constitués d'une structure métallique sont revêtus de bardages métalliques avec trois teintes assorties. Les deux bâtiments sont équipés de panneaux solaires et de systèmes de récupération des eaux de pluie. Toutes les surfaces de stationnement des véhicules en attente de dépollution, sont étanches et les eaux pluviales de ces surfaces de stationnement sont collectées dans un décanteur en capacité d'intercepter tous les fluides.

L'entreprise SC70 envisage dans un premier temps l'embauche de 25 personnes et à terme 35 personnes seront recrutées.

L'entreprise SC70, créée en 1985 à Brevilliers par Thierry Marie poursuit son développement. Après s'être implantée à Beure dans l'agglomération bisontine (25 employés) la société franchit un nouveau palier dans le domaine du recyclage avec la création d'une nouvelle usine aux Guinnottes III, une usine moderne et fonctionnelle adaptée aux exigences actuelles dans le domaine du développement durable.

AMAZON COMMANDE 329 TRACTEURS ÉLECTRIQUES À GAUSSIN.

Gaussin, entreprise héricourtoise spécialisée dans la fabrication de véhicules électriques et à hydrogène va livrer 329 tracteurs électriques à Amazon. Début de livraison premier trimestre 2023.



des mesures récentes du gouvernement fédéral américain qui incite, sous forme de subventions, à la production de camions électriques pour diminuer l'empreinte CO2. C'est aussi pourquoi l'entreprise prévoit également d'ouvrir une usine de fabrication aux Etats-Unis afin de permettre une production locale de ses véhicules.

Gaussin, pionner du transport de marchandises propre et intelligent a reçu une commande ferme de 329 tracteurs ATM 38T « Full Elec » de la part du géant du commerce en ligne Amazon. Ces véhicules capables de tracter des charges allant jusqu'à 38 tonnes seront utilisés sur les sites américains d'Amazon.

GAUSSIN, CHAMPION DE LA LOGISTIQUE DÉCARBONÉE.

Les tracteurs seront fabriqués en France à Saint-Vallier dans le département de Saône et Loire par l'entreprise Métalliance qui a été rachetée par Gaussin en 2020. Métalliance est en capacité de fabriquer 2 400 tracteurs électriques par an, et avec ses installations de 28 000 m² elle peut soutenir durablement la croissance attendue sur le marché européen de la production des véhicules Gaussin pour les gammes ATM et APM.

Cette commande significative représente une étape importante de l'expansion de l'entreprise Gaussin en Amérique du Nord. En effet l'entreprise héricourtoise entend profiter

UN OBJECTIF: 130 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRE EN 2023

L'hydrogène est un axe prioritaire de développement pour l'entreprise Gaussin qui a prouvé dans ce domaine sa maitrise technologique. Le niveau actuel de l'activité de l'entreprise laisse entendre la réalisation d'un chiffre d'affaires exceptionnel en 2023. En effet cette vente à Amazon a dopé le carnet de commandes de l'entreprise ainsi que son chiffre d'affaires qui est passé de 4 millions d'euros en 2018 à 130 millions d'euros en 2023.

La commande du géant du commerce en ligne Amazon permet à l'entreprise Gaussin de changer de dimension tout en renforçant sa réputation à l'international. Gaussin une entreprise innovante à la pointe de la technologie hydrogène.

PRISMA INAUGURE SES BÂTIMENTS.

PRISMA entreprise spécialisée en robotique est installée depuis le printemps 2022 à Couthenans sur la zone artisanale du Charbonneau. L'entreprise a inauguré ses nouveaux locaux le 24 février 2023.



PRISMA (Prestation et Intégration de Systèmes Automatisés) a été créée en 2016 par Luc Vauclair et Mathieu Choulet. L'entreprise est spécialisée dans le développement de solutions automatisées dans plusieurs secteurs d'activités : automobile, agroalimentaire, énergie pharmaceutique. Depuis sa création l'entreprise PRISMA a développé son portefeuille de clients et profite d'une très forte croissance. Elle éprouve quelques difficultés à recruter pour ses différentes productions et notamment dans les métiers qui ont rapport avec l'électricité, l'automatisation et la robotique. L'entreprise qui accueille des apprentis souhaite faire évoluer les mentalités quant à la perception de la vie professionnelle en usine qui a beaucoup changé ces dernières années. A ce jour PRISMA qui a démarré avec deux employés compte aujourd'hui onze salariés.

UN BÂTIMENT DEUX ENTITÉS.

En 2020, les dirigeants de PRISMA ont fondé SOGEMA, une société dont l'activité est tournée vers la création et la gestion de projets qui concernent les aires d'accueil pour les gens du voyage. SOGEMA propose des solutions adaptées et étudie toutes les demandes, l'entreprise intervient dans le secteur de Luxeuil et du Pays de Montbéliard. La société est dirigée par Sylvie Duarte qui est assistée dans son activité par deux salariés.

PRISMA a investi 815 000 € pour la construction de ce nouveau bâtiment. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, dans le cadre de son dispositif d'aide à l'immobilier pour les entreprises a versé une aide de 40 750 € soit 5 % du montant total de cet investissement. Le Département de la Haute-Saône a financé cette construction pour un montant identique à la CCPH. La Région Bourgogne Franche-Comté a quant à elle versé une somme de 50 000 € pour ce projet.

UNE AMBITION, 7 000 EMPLOIS POUR LE PAYS D'HÉRICOURT.

Aide à l'immobilier d'entreprises : La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt signe un partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté. Davantage de moyens pour davantage d'emplois.



La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt compétente en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise a renouvelé son partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté afin d'obtenir davantage de moyens financiers pour soutenir les projets industriels du Pays d'Héricourt grâce à la mobilisation des Fonds Européens de Développement Régional (FEDER).

RENFORCER ET SOUTENIR LES PROJETS INDUSTRIELS DU PAYS D'HÉRICOURT.

Ce partenariat en conformité avec la loi NOTRe, s'inscrit dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique d'innovation et d'Internationalisation (SRDEII)

LE DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAÔNE POURSUIT SON SOUTIEN AUX ENTREPRISES DU PAYS D'HÉRICOURT.

Le département de la Haute-Saône n'exerce plus la compétence économique depuis 2016 mais souhaite poursuivre son action en faveur des entreprises des Communautés de Communes comme le lui permet la loi NOTRe qui autorise une collectivité à déléguer une ou toute partie d'une compétence à une autre collectivité. La CCPH a signé avec le département de la Haute-Saône une convention de délégation afin de permettre à celui-ci d'abonder financièrement le montant de l'aide de la CCPH. La Haute-Saône est le seul département de la Région Bourgogne Franche-Comté qui propose un tel dispositif d'aides aux Communautés de Communes.

L'ambition prioritaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est de passer de 5 000 à 7 000 emplois dans les 10 à 15 ans. La nécessité de créer et d'aménager des zones d'activités s'impose pour développer notre territoire et assurer la présence de services au public : établissements scolaires, santé...

928 000 €UROS POUR LE CRTE DU PAYS D'HÉRICOURT.

La convention financière qui lie l'Etat et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt dans le cadre du CRTE a été signée le vendredi 10 février 2023. Un outil contractuel pour accompagner notre territoire dans ses projets.



Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Pays d'Héricourt affiche de très grandes ambitions et s'articule autour de quatre orientations distinctes:

- 1. Accompagner la transition écologique et énergétique de la CCPH.
- Promouvoir l'attractivité de notre territoire pour un développement cohérent.
- 3. Accompagner harmonieusement le développement du cadre de vie.
- Garantir la qualité de l'offre des services publics.

10 opérations menées sur le Pays d'Héricourt.

10 opérations concernent cette convention pour le Pays d'Héricourt. Elles sont réparties sur cinq communes : Héricourt, Champey, Chagey, Coisevaux et Verlans pour un montant de l'ordre de 928 000 € dont 333 000 € seront subventionnés par l'Etat au titre de la Dotation Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

EN VOICI LE DÉTAIL :

Héricourt :

- Aménagement Friche DIA (475 000 € dont 142 500 € de subventions)
- Muraille nord Château (40 000 € dont 16 000 € de subvention)
- Toiture Musée Minal (20 000 € dont 8 000 € de subventions)
- Toiture Signoret (92 000 € dont 36 800 € de subventions)

- Toiture Ecole Borey (49 000 € dont 17 150 € de subventions)

Chaaeu:

- Eclairage LED bâtiments communaux (11 431 € dont 5 715 € de subventions)

Champey:

- Protection captages eau (205 493 € dont 93 216 € de subventions)
- Pose panneaux photovoltaïques (12
 778 € dont 5 111, 58 € de subventions)

Coisevaux:

- Réfection Fontaine aux Dames (14 000 € dont 4 900 € de subventions)

Verlans:

- Aire de Jeux (8 277 €uros dont 3 310 € de subventions)

De prochaines opérations à venir s'inscriront elles aussi dans le cadre du CRTE comme notamment la rénovation énergétique de la Médiathèque intercommunale, l'extension de la zone des Guinnottes III, le centre Régional des Arts du Cirque, la création d'un complexe culturel de loisirs, les voies cyclables...

BUDGET CCPH 2023

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt gère six budgets d'un montant égal à 32 millions d'euros. Ces six budgets qui ont été votés par l'assemblé communautaire permettent de financer les actions qui sont menées au service des habitants et en faveur du développement économique et de l'emploi.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	11 175 361, 43 €	9 489 821, 32 €	20 665 118, <i>7</i> 5 €
BUDGET OM	2 014 941, 80 €	<i>7</i> 55 108, 96 €	2 770 050 , 76 €
BUDGET TRANSPORT	1 523 625, 74 €	225 848,46 €	1 749 474, 20 €
BUDGET CENTRE CARMIEN	265 615, 63 €	286 123,98 €	551 739, 51 €
BUDGET ZAC GUINNOTTES	3 370 040, 07 €	2 108 086,53 €	5 478 126, 60 €
BUDGET ZA CHAMPS PIOT	495 454, 54 €	324 504,54 €	819 959, 08 €
TOTAL BUDGETS	18 845 039, 11 €	13 189 493,79 €	32 034 532, 90 €

Le budget principal 2023 est construit sans hausse des taux d'imposition.

Les taux qui sont appliqués aux ménages restent identiques à savoir :

- · Foncier bâti : 2,59%
- · Foncier non bâti : 2,86%
- Taxe d'habitation (résidence secondaire) : 11,75%

Les investissements programmés seront réalisés avec un maximum de subventions et au recours à des emprunts souscrits à des taux bas lors des deux années précédentes.

La priorité demeure le développement économique sur lequel repose l'essentiel des ressources fiscales du territoire communautaire. Ressources indispensables au maintien d'un haut niveau de services.

C'est pourquoi Il est nécessaire d'accélérer le développement économique et augmenter de 2 000 le nombre d'emplois afin d'atteindre la moyenne départementale fixée à 7 000.

A - CINQ PROJETS ECONOMIQUES SUPPLEMENTAIRES.

1. Engager les travaux de la Tranche 2 des Guinnottes 3,7 hectares de plateformes seront aménagés pour une surface utile de 4.8 hectares.

- 2. Poursuivre les acquisitions foncières et les études préalables du futur pôle de développement économique de Luze.
- **3.** Engager l'extension de la ZA des Champs Piot à Saulnot pour permettre l'implantation du Centre Technique départemental.
- **4..** Déconstruire la friche des Tuileries et favoriser l'implantation d'un village d'entreprises avec ACTION 70.
- **5.** Accompagner les projets immobiliers des entreprises et poursuivre le service aux entreprises.

B - POURSUIVRE LES POLITIQUES D'INTEGRATION DES MOBILITES.

Le versement mobilité, auquel contribuent les entreprises de plus de dix salariés et dont le taux est de 0,50 % représente une recette de 430 000 €. En juillet 2023, ce taux sera porté à 0,60 % et générera une recette de 43 000 € supplémentaires en 2023 et 86 000 € en 2024. Cette augmentation maximum permettra de faire face à la hausse importante des prestations de transport.

Les transports scolaires, l'offre de transport gérée par la CCPH s'organise autour de 26 lignes et concerne plus de 1 000 enfants.

Le transport à la demande (TAD), sera maintenu dans sa configuration actuelle, 200 actifs en 2022. L'offre de transport métropolitain, les discussions se poursuivent à l'échelle métropolitaine, avec le Pôle métropolitain et le Syndicat Mixte des Transports Nord Franche-Comté (SMTNFC

Schéma des voies cyclables, adopté en 2018 le Schéma des voies cyclables est en phase opérationnelle, 7 circuits sont identifiés.

Deux projets sont prioritaires :

- Connexion Héricourt- Montbéliard avec la section entre le Parc Urbain de la Lizaine et le rond-point de la Verdure.
- Connexion Héricourt coulée verte Châlonvillars via Buc. études environnementales

Aménagement de 2 X 2 Voies Héricourt Sévenans, participation financière de la CCPH 250 000 €.

C - POURSUIVRE LA DYNAMIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Relocalisation du siège de la CCPH, requalification du DIA cédé par la ville d'Héricourt à l'euro symbolique,

Poursuivre élaboration PLUi valant SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Soutenir les projets communaux,

Soutenir les projets et études du Pôle métropolitain

D – ACCOMPAGNER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPH.

Adopter le plan communautaire Plan Climat Energie Territorial (PACAET), répondre aux exigences réglementaires d'évaluation de l'ensemble des camps environnementaux.

Amplifier la politique communautaire du logement et de l'habitat, à la demande de l'Etat et du Département la CCPH et la CC du Pays de Lure conduiront ensemble une étude de rénovation urbaine dans le cadre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour dynamiser le commerce et l'habitat.

Soutenir les aides à la pierre et accompagner les projets communaux (aide de 3 000 € par

logement), 20 000 € en 2023 pour les travaux de particuliers.

S'engager dans la rénovation thermique des bâtiments, rénovation thermique de la Médiathèque (lancement été 2023); création d'une chaufferie bois à Coisevaux avec le Syndicat Intercommunal d'énergie du département de la Haute Saône (SIED); création d'une chaufferie bois aux Chenevières.

Mettre en œuvre la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), 30 000 € pour l'enlèvement des embâcles, 80 000 € (64 000 € de subventions) pour l'étude de bassin versant, 85 000 € 60 000 € de subventions) pour l'étude eau assainissement

E - DEVELOPPER LE TOURISME.

Plusieurs projets pour 2023 :

Poursuivre la réhabilitation du Fort du Mont-Vaudois, participer au projet de ceinture fortifiée Séré de Rivières, accompagner les communes liées par Destination Vosges du Sud, soutenir les clubs de randonnée (SGH Randonnée et Randonneurs de la Vallée du Rupt), entretenir et développer les circuits de randonnées.

F - CONSTRUIRE UNE IDENTITE SINGULIERE AVEC LA CULTURE ET LE SPORT.

Construire le Centre de formation des Arts du Cirque, avec l'association « l'Odyssée du cirque » début des travaux au second trimestre 2023.

Poursuite des études pour le projet de complexe cinématographique, avec le groupe Majestic pour redéposer un dossier actualisé en CDACI.

Projet de complexe de salle de Musique avec Alternadiff, début des travaux en fonction du Plu d'Echenans.

Piste BMX de Champey, des travaux d'adaptation de la ligne de départ en vue du challenge France de juin 2023.

SCP CHOISIT HÉRICOURT POUR SE DÉVELOPPER.

L'entreprise Sani Chauf Pascal (SCP) domiciliée à Sévenans a décidé de s'installer à Héricourt pour développer son activité. Un investissement de 350 000 € dans un bâtiment de 600 m² dans la zone d'activités en Salamon.

SCP est une société spécialisée dans les travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Par ailleurs, cette entreprise travaille ponctuellement pour la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

L'entreprise dirigée par Anthony Vicenzi compte une dizaine de salariés. Celui-ci compte donner

une nouvelle visibilité à son entreprise et proposer à ses clients un espace showroom (espace de présentation) mais aussi de nouvelles conditions d'accueil et de travail pour ses employés.



350 000 € D'INVESTISSEMENT À HÉRICOURT.

L'acquisition du bâtiment s'est faite au mois de mars 2023 pour un montant de 350 000 €. Les travaux d'aménagement ont commencé au mois de mars et doivent se terminer à la fin du mois d'août 2023. L'entreprise emménagera dans ses nouveaux locaux dans le courant du mois de septembre 2023.

Ce projet d'installation est éligible à l'aide immobilière de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt en faveur

des entreprises artisanales dont le taux d'intervention est de 5 % sur un montant maximum de 250 000 € soit pour l'entreprise SCP une subvention versée par la CCPH d'un montant de 12 500 €.

EG MARIAGES, MEILLEURE BOUTIQUE DE ROBES DE MARIÉES.

EG Mariages et Créations est une boutique spécialisée dans la vente de robes de mariée, des robes de cocktail, de costumes et prêt-à-porter.

La boutique EG Mariages et Créations est installée 33, faubourg de Montbéliard à Héricourt.

Une équipe jeune et dynamique, à votre service vous y attend pour vous proposer une large gamme de produits fabriqués en France, accessibles à tous les budgets et à toutes les morphologies.



EG Mariages et Créations a remporté l'édition des Wedding Awards 2023 dans la catégorie Mariages et Accessoires. Ce prix récompense chaque année les meilleurs professionnels du secteur nuptial.

DES PRODUITS FRANÇAIS.

Conseillés et accompagnés par des professionnelles expérimentées vous trouverez la robe de vos rêves que vous pourrez essayer dans les meilleures conditions. Dans le cas où la robe de vos rêves n'existe pas, l'équipe de la boutique vous accompagne pour la créer.

RENSEIGNEMENT:

EG Mariages et Créations 3 faubourg de Montbéliard 70400 Héricourt - Tél. 09 88 06 77 77 https://www.eg-mariages.fr

MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT SAISON 2023/ 2024

L'ORCHESTRE D'ACCORDEONS DU SUNDGAU

« L'ACCORDEON DANS TOUS SES ETATS »

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023 – 20H30

LA CAVALERIE - HERICOURT



HUGO DIAZ QUARTET

« CONFLUENCES »

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 – 20H30

SALLE DES FÊTES - HERICOURT



SMAGUINE FAMILY
« MUSIQUE DE LOUISIANE STYLE CAJUN »
SAMEDI 09 MARS 2024 – 20H30

SALLE DE LA GRANDE FONTAINE - CHAMPEY



FAËNZA

« LE SALON DE MUSIQUE »
SAMEDI 28 OCTOBRE 2023 – 20H30

SALLE DES FÊTES - HERICOURT



LADISLAVA

« HISTOIRE DE LA MUSIQUE TZIGANE»

SAMEDI 10 FÉVRIER 2024 – 20H30

SALLE CHARLIE CHAPLIN - COUTHENANS



AÏLACK

« LA MUSIQUE DE L'ÂME »

SAMEDI 06 AVRIL 2024 - 20H30

LE TEMPLE - HERICOURT



MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT

35, rue du Dr GAULIER 70400 HERICOURT

Réservations : concert.mph70@orange.fr ou Ecole de Musique du Pays d'Héricourt : 03 84 56 73 02

A visiter: www.facebook.com/mph70400

Contacts: Claude Jeandel: 06 76 03 50 77 ou @: claude.jeandel.h@gmail.com

CHÂLONVILLARS: BOULANGERIE J&G.

Aurélie Jeangérard, accompagnés d'associés de confiance, Denis Jeangérard son père, Christian Greffier son conjoint et Axel Maillard-Salin un ami, a créé à Châlonvillars une nouvelle boulangerie.



Ce nouveau commerce est situé au 19 D, Route Nationale, qui est un axe très passant entre Belfort et Champagney. L'enseigne est à côté du magasin d'approvisionnement Netto et du bureau de tabac. La nouvelle boulangerie, véritable lieu de convivialité dispose d'un espace salon de thé, où il est possible de déguster au choix des pâtisseries, une boisson chaude, et profiter d'une vaste sélection de bonbons pour tous les goûts. La boulangerie compte également un espace « snacking » qui permet aux clients de passage de déjeuner rapidement pour un moindre coût. La boulangerie est aussi titulaire d'une licence III qui lui permet d'accueillir des personnes qui souhaitent boire un verre entre amis ou en famille.

Deux vendeuses, un apprenti boulanger et un pâtissier ont été recrutés et sont venus compléter l'équipe rassemblée autour d'Aurélie Jeangérard.

CONTACT:

Boulangerie J&G – 19D, Route Nationale Tel. 03 84 26 38 82

boulangeriejg.chalonvillars@gmail.com <u>HORAIRES D'OUVERTURE</u>: lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 6h30 à 19h; le dimanche de 7h30 à 12h30; fermé le mercredi.

CLASSE BLEUE AU BASSIN D'APPRENTISSAGE DE LA NATATION SCOLAIRE.

Soixante cinq élèves de maternelle ont participé au bassin intercommunal d'apprentissage de la natation scolaire à un stage d'aisance aquatique pour apprendre à éviter la noyade. Un apprentissage indispensable.

Organisée par l'Education nationale dans le cadre du dispositif « classe bleue », cette opération qui s'est déroulée sur une semaine du 9 au 13 janvier 2023 a reçu le soutien de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Vingt quatre personnes, encadrées par trois instructeurs, ont été mobilisées pour son bon déroulement : personnel de l'éducation nationale, maitres nageurs sauveteurs, et conseillers pédagogiques.

EVITER LA NOYADE, PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ CHEZ LES ENFANTS.

La noyade est la première cause de mortalité par accident de la vie chez les moins de vingt cinq ans. L'objectif de cette « classe bleue » était de prévenir les noyades chez les jeunes enfants, mais aussi de leur donner une expérience positive de l'eau. La semaine pour les enfants a été très dense, rythmée en huit séances de quarante cinq minutes dans l'eau,

une le matin et une l'après-midi.

Cette opération qui a concerné 65 élèves de maternelle a été financée par l'agence nationale du sport et reçu le



soutien matériel de la CCPH. Les cours ont été encadrés par le CREPS (Centre de Ressource et d'expertise à la Performance Sportive).

SYLVIA MÉGNIN, NOUVELLE DIRECTRICE DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE.

Sylvia Mégnin a été nommée directrice de la Médiathèque Intercommunale François Mitterrand. Elle a pris officiellement ses fonctions le 1^{er} mars 2023.



Sylvia Mégnin succède à David Houzer, désormais directeur de l'action culturelle de la ville de Belfort. Cheville ouvrière de la Médiathèque intercommunale François Mitterrand, elle a été recrutée en 2002 en qualité d'emploi-jeune pour travailler en section jeunesse. Afin d'acquérir les techniques de base du métier de bibliothécaire, Sylvia a suivi la formation professionnelle qualifiée de l'Association des Bibliothécaires de France qui délivre le titre d'Auxiliaire de bibliothèque.

DISPONIBLE ET À L'ÉCOUTE.

Titularisée en 2007 avec le statut d'Agent du Patrimoine, Sylvia s'est continuellement formée (licence de lettres modernes) et a renforcé ses connaissances en de nombreux et différents domaines, livres, jeux, arts plastiques, numérique, musiques afin de répondre efficacement aux besoins et aux demandes des administrés qui fréquentent l'établissement.

Très investie dans son activité, Sylvia est devenue une médiathécaire reconnue et très appréciée du public et de ses collègues. Son expérience lui permet de maîtriser tous les rouages du fonctionnement de ce bel établissement culturel qui fait la renommée du Pays d'Héricourt. Energique dans son travail et disponible pour ses collègues, Sylvia qui a été nommée Assistante de Conservation au moment de sa promotion, concentre toutes les qualités pour diriger la Médiathèque intercommunale et poursuivre le développement de ses activités avec l'appui de son équipe composée de professionnels aguerris et passionnés.

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

TRIBUNE CCPH DES ELUS HERICOURT EN COMMUN

« Est-il possible d'imaginer un territoire qui se développe et qui attire malgré des contraintes subies : baisse démographique et crise climatique ? Nous pensons que OUI.

La France rejoint la tendance des pays développés à savoir moins de 2 enfants par femme. Dans notre région, les territoires déjà les plus peuplés résistent. Pour le pays d'Héricourt, la population tend à baisser. Héricourt, maintient sa population grâce à la fusion avec la commune de Tavey. Cette démographie est un fait de société durablement installé.

Le choix de n'avoir que 2 enfants est lié à de multiples facteurs, notamment le pessimisme dû à la situation économique, sociale ou écologique et l'existence ou non de services publics (petite enfance, transports, ...).

Contrairement au RN, nous ne faisons pas peser la responsabilité sur les femmes les réduisant à leur seule fonction reproductrice. Les inciter à rester à la maison comme le préconise le RN est rétrograde! Le défi réside dans l'attractivité de notre territoire, pour que chacun•e trouve sa place en répondant aux besoins de manière durable.

Pour cela, la réindustrialisation, l'existence de services publics performants et accessibles (transports, santé, éducation, culture, sport...) sont vitaux.

L'enjeu climatique impose d'imaginer un territoire qui s'adapte en préparant l'avenir : limitation de l'artificialisation des sols, lutte contre la déforestation, isolation du bâti, développement de transport en commun, création de puits de fraicheur ...

C'est la raison pour laquelle, un équipement de cinéma de type multiplex à Echenans sous Mt Vaudois, détruisant des terres agricoles et de la forêt, sans transport en commun est une faute écologique! Il existe sur Héricourt des espaces déjà artificialisés (des friches) qui peuvent accueillir un cinéma! »

Ouari BELAOUNI , Maryse PORTAZ, Quentin HAFEKOST, Sylvie DAVAL et Gilles LAZAR, élus d'Héricourt en Commun

1,5 MILLION D'€UROS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE.

Afin de réaliser des économies d'énergie et répondre aux défis du changement climatique, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé d'entreprendre la rénovation



L'objectif de cette opération vise à réduire de 60 % la consommation énergétique du bâtiment et générer des économies de fonctionnement mais aussi à améliorer la fonctionnalité de l'établissement pour les usagers et les employés.

Réaliser des économies de fonctionnement.

Ce projet de rénovation, action phare du Contrat de Relance de la Transition Ecologique (CRTE) du Pays d'Héricourt s'inscrit dans le programme régional Effilogis et est identifié comme projet pilote national par la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC). Ce projet de rénovation a également été proposé à l'appel à projets « bâtiments démonstrateurs économes en énergie) du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

UNE RÉNOVATION EN PROFONDEUR.

La maitrise d'œuvre de cette opération a été confiée au cabinet Girolimeto de Montbéliard. Cette rénovation menée en profondeur se décomposera en plusieurs actions distinctes, nous vous livrons ici une liste non exhaustive :

- La charpente métallique sera renforcée,
- La couverture sera améliorée avec

la pose d'un nouveau complexe d'étanchéité.

- L'isolation thermique extérieure de façade et les embrasures des fenêtres entièrement rénovées,
- Les menuiseries extérieures actuelles seront déposées et remplacées,
- Une nouvelle chaudière à condensation gaz sera installée et les radiateurs seront remplacés
- Une ventilation double flux sera posée,
- Tous les luminaires seront remplacés par une technologie LED,
- Une centrale photovoltaïque de 18 KW sera installée sur la toiture...
- 1 550 000 HT seront investis pour la rénovation énergétique de la Médiathèque intercommunale. Le financement de cette opération se répartira de la manière suivante :
- L'Etat contribuera pour 775 000 € (50 %) par l'intermédiaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Fonds Vert
- La région Bourgogne Franche Comté sera sollicitée à hauteur de 219 603 € dans le cadre du programme Effilogis (14 %).
- Le FEDER, le Département de la Haute-Saône et le Département du Doubs participeront à hauteur de 227 120 €
- La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt financera à hauteur de 328 276 € (21%)

LA FUTURE SALLE INTERCOMMUNALE DES MUSIQUES ACTUELLES.

L'avant-projet de la future salle des musiques actuelles du pôle culturel d'Echenans-sous-Mont-Vaudois a été adopté par le conseil communautaire le 25 janvier 2023. Une salle pour développer les animations musicales en direction de la jeunesse.



Le cabinet Itinéraires Architecture de Belfort a été retenu pour assurer la maitrise d'œuvre de cette future salle. Elle a vocation à remplacer le Catering Café de la rue des Prés devenu insalubre et qui a fermé ses portes en 2021

Le futur bâtiment qui sera implanté à Echenans-sous-Mont-Vaudois à proximité de l'Odyssée du Cirque disposera d'une surface au sol de 503,77 m². Il disposera entre autres espaces d'une salle de concert de 92,47 m² avec des gradins rétractables et d'une scène de 44 m². La capacité d'accueil de la future salle

intercommunale des musiques actuelles sera de 300 personnes.

UNE SALLE DE SPECTACLE POLYVALENTE.

Le chauffage de la future salle sera assuré par une chaudière gaz à condensation. Cette salle aura aussi pour vocation l'accueil d'expositions et de petits concerts dont notamment ceux de l'école intercommunale de musique et des spectacles de différentes troupes de théâtres.

Le coût de construction de cette salle attendue est estimé à 1200 000 € hors taxes cet investissement communautaire sera subventionné à hauteur de 75 %. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- L'Etat contribuera pour 180 000 € (15%),
- La Région Bourgogne Franche-Comté pour 450 000 € (37,5 %),
- Le Département de la Haute-Saône pour 34 000 € (2,8 %),
- -l'Europe (Fond Européen Développement Régional - Urbain) pour 216 000 € (18 %),
- Le Département du Doubs pour 20 000 € (1.7 %).
- La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, pour 300 000 € (25 %).

La gestion de la future salle des Musiques Actuelles du Pays d'Héricourt sera confiée à l'association Alternadiff qui a durant vingt années piloté le Catering Café avec succès. Une association riche d'expérience qui a su promouvoir avec talent les musiques actuelles dans l'Aire Urbaine avec la présentation de plus de 700 groupes, internationaux, nationaux et régionaux avec des styles les plus éclectiques : Rock, blues, Electro, Pop...

LE FUTUR CENTRE RÉGIONAL DES ARTS DU CIRQUE.

L'avant-projet définitif du futur Centre Régional du Cirque a été adopté par le conseil communautaire le 25 janvier 2023. Cet investissement de 1,4 million d'euros lance la construction du pôle culturel d'Echenans-sous-Mont-Vaudois.



Depuis 2019, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt accueille à Echenans-sous-Mont-Vaudois l'association l'Odyssée du Cirque qui forme et initie aux arts du cirque les habitants de l'Aire Urbaine et au-delà. La construction d'un Centre Régional de formation aux Arts du Cirque (CRAC) permettra à l'association de proposer des formations qualifiantes aux échelles nationales et régionales.

UN ÉQUIPEMENT À VOCATION RÉGIONALE QUI VALORISE LE PAYS D'HÉRICOURT.

Cette nouvelle construction sera implantée sur l'emprise actuelle de

l'Odyssée du Cirque. Ce projet d'une surface de 1 005,45 m² comprendra notamment une grande salle (715,6m²), une salle de musculation (70 m²) des vestiaires, des sanitaires, une chaufferie et un local ménage.

La grande salle disposera d'une hauteur libre de 10 mètre à même de répondre aux exigences de la Fédération françaises des Arts du Cirque. Le bâtiment sera chauffé au moyen d'une chaudière gaz condensation et sera protégé par un bardage métallique. Il est à noter que deux des trois chapiteaux implantés sur le site seront conservés.

UN CRAC POUR DE FUTURS CRACKS.

Le futur CRAC accueillera en journée et en soirée des formations professionnalisantes et non professionnalisantes. Les stagiaires arriveront de différents horizons et suivront les formations de leurs choix, formations aux arts du cirque, formations au travail en hauteur, formations éducatives... Le CRAC dont la gestion sera confiée à l'Odyssée du Cirque accueillera également des stagiaires dans le cadre d'une pratique de loisirs.

Le coût total de l'Avant Projet Définitif est estimé à 1 655 000 €. Cette future réalisation sera subventionnée à 80 %. Les financeurs sollicités sont les suivants :

- Etat pour 331 000 € (20 %)
- Région Bourgogne Franche-Comté pour 610 000 € (36,8 %)
- Fonds Européen pour 383 000 € (23,2 %)
- La Communauté de communes financera à hauteur de 331 000 (20 %)

LE PAYS D'HÉRICOURT, TERRITOIRE DE TOURISME.

Dans le cadre de sa compétence tourisme, la Communauté de Communes du pays d'Héricourt s'est associée à Destination 70, au Grand Belfort et à la Région Bourgogne Franche-Comté pour réaliser des actions touristiques locales mais également nationales. Grâce à ces partenariats parfois croisés, plusieurs projets ont pu voir le jour et permettre à la CCPH de faire la promotion de son territoire.



CARTE VOSGES DU SUD

La CCPH a travaillé avec Ronchamp Tourisme à la réalisation de la nouvelle édition d'un Passeport Tourisme. Ce document promotionnel permet d'accéder à 22 sites à des conditions avantageuses. Il est doublé d'une carte touristique des Vosges du Sud réalisée avec le soutien du Comité régional du Tourisme. Vous pouvez retrouver ces documents promotionnels dans les Offices de tourisme de la Haute-Saône et de Belfort mais également dans les sites patrimoniaux et culturels partenaires.

N'hésitez pas à vous renseigner à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Pour plus d'informations et d'idées de sorties:

www.destination70.com/decouvrir/ vosges-du-sud et www.massif-desvosges.fr

LE PASSEPORT TOURISME ET LA LA CEINTURE FORTIFIÉE DU NORD FRANCHE-COMTÉ

La ceinture fortifiée réalisée dans le Nord Franche-Comté à la fin du 19e siècle par le Général Séré de Rivières est sans conteste un marqueur significatif du patrimoine militaire de notre région. La CCPH, le Grand Belfort et Pays de Montbéliard Agglomération se sont associés afin de valoriser cette richesse patrimoniale forte de 21 forts. Compte-tenu de la densité des forts présents sur le territoire, c'est le Grand-Belfort qui assure la maitrise d'ouvrage du projet. Les outils digitaux ainsi que la Z-CARD lancés en avril 2023 sont le point de départ d'une mise en valeur des forts à plus long terme. Une manière de mettre en avant le fort du Mont Vaudois au sein de ce réseau défensif hérité de notre histoire.

La Z-CARD est disponible dans les Offices de tourisme de Belfort et de Montbéliard, à la CCPH et dans les forts partenaires.

Pour plus d'informations sur les forts et leur actualité: www.franchementforts.fr

CLUB DE RANDONNÉE DES SGH : APPEL AUX BÉNÉVOLES

La CCPH travaille depuis de nombreuses années avec les clubs de randonnées pour l'entretien et la création de ses sentiers de randonnée. Le travail des clubs permet à la fois aux promeneurs aguerris et aux promeneurs du dimanche de profiter de sentiers balisés et entretenus toute ľannée

Le Club de randonnée des SGH fait face à un manque de bénévoles et souhaite recruter des baliseurs qui seront formés par le Club.

Si vous aimez marcher, si vous avez le sens du travail d'équipe et que vous souhaitez vous investir dans une association qui privilégie le partage et la bonne humeur, n'hésitez pas à contacter son Président, M. Bernard PASTEUR au 07 66 56 91 11.

Club de randonnée des SGH 12 Impasse de la Voûte Prolongée 70400 HERICOURT sghrandonnee@gmail.com



Attitude





ENTRÉE :

Plein tarif 15 € / tarif réduit 8 € (demandeurs d'emploi et étudiants)
Tarif famille 30 € pour 2 adultes et enfants - Gratuit pour les moins de 12 ans.
BILLETTERIE :

Sur place / En Mairie / Sur internet : https://www.billetweb.fr/attitude-johnny-hericourt